

Bonson Loire

2024



*Monsieur le Maire
et son Conseil Municipal
vous présentent
leurs meilleurs voeux
pour la nouvelle année.*

au fil du Bonson
Bulletin municipal Janvier 2024 - n°109



2020-2023 BILAN DE MI-MANDAT



SOMMAIRE :

Informations Municipales

Page 2

Enfance Jeunesse

Page 34

Vivre ensemble

Page 38

Saison culturelle

Page 42

Associations

Page 43

Chaque jour,
de nouvelles actus :

www.mairie-bonson.fr



MairieDeBonson



Station
de Bonson



Revue Municipale de Bonson
N°109 - Janvier 2024

Tirage à 2100 exemplaires

Directeur de publication :

M. Thierry DEVILLE

Délégation :

Mme Christine PAQUIS

Rédaction :

Élus, Associations, Mairie

Maquette, Conception &

Réalisation :

Service Communication

Impression : Imprimerie Images

Distribution : Médiapost



Certifié PEFC

Ce produit est issu de
forêts gérées durablement,
de sources recyclées et
contrôlées



www.pefc-france.org

INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO DE THIERRY DEVILLE

Chères Bonsonnaises, Chers Bonsonnais,

En ce début d'année 2024, nous sommes 4 363 habitants. Vous avez entre 0 et 100 ans ! Et c'est pour vous tous que nous souhaitons que la commune soit la plus accueillante, la plus enrichissante, la plus agréable à vivre.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour chacun d'entre vous et l'ensemble de vos proches : bonheur, prospérité et surtout une bonne santé.

La fin d'année a été riche en évènements et animations sur la commune : de l'inauguration des travaux de sécurisation de la RD 108 aux festivités de fin d'année (repas des seniors et colis, repas et spectacle des écoles, spectacle offert par le Sou, gala de l'école de danse, marché de Noël, 8 Décembre...) en passant par tous les évènements associatifs dont les 60 ans de l'association locale du don du sang, l'anniversaire d'une centenaire, la saison culturelle. Et aussi, les Trophées des Maires de la Loire où Bonson a été honorée pour la 3ème fois avec son projet de pôle enfance à la pointe de l'écologie grâce aux énergies renouvelables géothermie, solaire, photovoltaïque.

En 2024, trois grands projets s'ouvrent à nous : la construction du futur pôle enfance, la plantation d'arbres sur deux sites ainsi que l'aménagement paysager de la rue des Javelottes et, l'installation d'une nouvelle aire de



jeux. En parallèle, le 1er Pass'Seniors sera lancé ainsi que le 1er repas estival ! 2024 sera la continuité du travail déjà engagé et la réflexion sur l'aménagement de notre commune à travers plusieurs études où la population sera associée, avec notamment, le réaménagement de la place du 11 Novembre et des immeubles attenants ainsi que la rénovation de l'ancienne maison paroissiale en locaux associatifs.

L'équipe municipale ne manquera pas de travail pour poursuivre la dynamique engagée depuis plusieurs années à Bonson.

Bonson ville sportive et culturelle, dynamique, attractive et solidaire.

Très belle année à tous !

Très sincèrement,
Thierry DEVILLE
Maire de Bonson



Trophée des Maires



Inauguration RD 108

ÉTAT CIVIL

A l'occasion de la publication annuelle du bulletin municipal d'informations, certains évènements majeurs du registre de l'état civil sont publiés : Naissances, mariages, décès. Depuis 2018 et l'application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la collectivité est tenue de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication de ces évènements (naissances et mariages) sur le bulletin municipal.

Vous souhaitez faire paraître votre heureux évènement (mariage, naissance) sur le prochain bulletin municipal ? Nous vous invitons à le spécifier au secrétariat de mairie. La démarche est facultative.

Information : Dès connaissance d'un évènement (mariage ou naissance), un courrier postal sera envoyé aux intéressés pour rappeler l'existence de cette démarche.

Pour information : la liste ci-dessous est rédigée suite aux informations que nous avons à l'Etat civil à ce jour, où nous mettons sous presse. Vous trouverez le complément de cette fin d'année dans la revue de janvier 2025.

MARIAGES 2023 :

- 22/04/23 - OKSUZ Murat et TASKIN Sati
- 22/04/23 - GRENIER Clément et DUPONT Brenda
- 29/04/23 - FAURE Aurelien et ESTRELLA Alexia
- 03/06/23 - CELLE Jean-Claude et LYONNET Catherine

- 03/06/23 - FERNANDES Patrick et REY Sandrine
- 17/06/23 - CIMEN Muhammed et SONMEZ Rukiye
- 24/06/23 - CABRERA Lionel et MASINOT Vanessa
- 16/09/23 - FERNANDEZ David et BARBUT Christine

NAISSANCES 2023 :

- 01/01/23 - BERNIER Maëlle
- 05/01/23 - SILVA DO LAGO Cléa
- 01/02/23 - BOUDET Thyam
- 09/03/23 - DESCOMBRIS Emma
- 06/04/23 - YANG Mathéo
- 16/04/23 - GILLET Théa
- 02/05/23 - FOURNION Loann
- 23/05/23 - VACHON Aaron
- 03/06/23 - TUDELA Emie
- 08/06/23 - GENETIER MARITAN Giulia

- 13/07/23 - LANTHEAUME Camille
- 04/08/23 - DOUSPIS Gustave
- 03/09/23 - SION Aaron
- 13/09/23 - BRILLI Elyo
- 14/09/23 - CHARBONNEL Marie
- 24/09/23 - SYLVA DO LAGO Flora
- 03/10/23 - MESSINA Alessio
- 06/10/23 - GRANJON Léonie
- 02/10/23 - DUSART Ana
- 17/10/23 - MOULLET PERRAS Lony

- 21/10/23 - CADIER AUBRY Anaël
- 24/10/23 - JEANTIEU Jade
- 27/10/23 - SUCHERE Gael
- 08/11/23 - COINTOT Romane
- 13/11/23 - GIL Catalyna
- 16/11/23 - FERRET COGNET Maëna
- 07/12/23 - SETA Antone
- 10/12/23 - JAYOL Olympe
- 27/12/23 - FAURE Thélio
- 27/12/23 - GRANJON Alba

04 DÉCÈS 2023 :

- 05/01/23 - FAURE Bernard
- 10/01/23 - AGNES Jean
- 19/02/23 - DESSEIGNE Michel
- 21/02/23 - SAINT-JOANIS Jean
- 20/02/23 - BRUN Jeannine, ép. VIDACH
- 30/04/23 - ISMAILI Pullumb

- 05/08/23 - MOLLON Josette, ép. JOANNARD
- 11/08/23 - GRILLET André
- 17/08/23 - LE BERR Jean-Yves
- 19/08/23 - MOULIN Christian
- 12/09/23 - LORNAGE Andrée
- 17/09/23 - GRANGE Roger
- 03/10/23 - ROMEYER Eliane, ép. GARNIER

- 12/10/2023 - FLATTIN Michelle ép. BERAUD-MORGE
- 14/10/2023 - DOUCET Georges
- 29/10/2023 - JAMOT Jean
- 01/11/2023 - DI GIANGREGORIO Robert
- 13/11/2023 - ARGENTERO Giorgio
- 14/11/2023 - PROPAGE Jean
- 18/11/2023 - CESA Jean

Nouveaux arrivants 2023 : vous venez de vous installer, merci de vous signaler à l'accueil, en mairie !

RECENSEMENT :

privilégier la réponse par internet dès réception des codes

(Dans la boîte aux lettres pour les maisons individuelles ou remise en propres dès 2 logements)



Comment me recenser ?

Vous recevrez chez vous le nécessaire pour remplir le questionnaire en ligne ou sur papier.

Le recensement de la population Bonsonnaise se déroulera du Jeudi 18 janvier au Samedi 17 février 2024.

Pour cette campagne de recensement, la Commune a conventionné avec La Poste, et les agents recenseurs seront donc des facteurs.

Ils seront munis d'une carte officielle avec photo et se présenteront à votre domicile pour vous remettre les documents nécessaires, que vous complèterez soit par Internet, soit en version papier.

Si vous êtes absent de votre domicile pour une longue période pendant ces opérations de recensement, merci de prévenir le secrétariat de mairie. Vous serez ensuite contacté par Madame CALTAGIRONE qui assure la fonction de coordination des opérations. Elle conviendra avec vous comment pouvoir vous recenser malgré votre absence momentanée.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Le label villes et villages fleuris permet à la commune de rentrer dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie et d'attractivité de la ville à travers le fleurissement, le paysage et le végétal où les aspects environnementaux sont de plus en plus pris en compte.

Parmi ces critères, nous retrouvons :

- La valorisation de la commune au travers du fleurissement et du végétal
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement
- Les moyens d'entretiens de ce patrimoine tout en préservant l'environnement (solutions alternatives, biologiques...)

- L'amélioration des espaces publics et lieux de vies (mobilier, voiries, propreté...)
- L'harmonie des aménagements paysagers

Un engagement sur 5 points :

- La volonté d'améliorer la qualité de vie de votre commune
- L'image en dehors du territoire
- La valorisation de l'économie locale : la qualité du cadre de vie et de la biodiversité joue en faveur du développement économique de la ville,
- L'effort à favoriser la cohésion sociale: un projet commun de valorisation de la ville

- La contribution à l'écologie: la cohabitation de l'Homme et de l'environnement entre dans les préoccupations quotidiennes des habitants

• Ce label est la satisfaction du travail **05** accompli, une reconnaissance

- C'est toute une démarche globale et transversale pour la qualité environnementale

- C'est une référence de qualité de vie et d'attractivité du territoire.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

De nombreuses personnes se sont réunies le samedi 11 novembre pour honorer nos soldats morts pour la France et pour notre liberté, lors d'une cérémonie au Monument aux Morts.

Il est important de se rappeler et de ne pas oublier !!



TROPHEES DES MAIRES



Bonson de nouveau à l'honneur... Un 3ème trophée pour notre ville !
Le Jeudi 19 octobre 2023, M. le Maire Thierry DEVILLE, accompagné d'une délégation bonsonnaise, s'est vu remettre le trophée de l'innovation pour notre projet du centre de loisirs lors d'une soirée organisée par le journal

La Tribune / le Progrès. Matériaux biosourcés, isolation en paille, chauffage par géothermie, panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation collective, surfaces non-perméabilisées, cuve de récupération des eaux pluviales, mutualisation des parkings et accès...

Ce nouvel équipement répondra en tous points aux enjeux environnementaux actuels et ravira à coup sûr les petits bonsonnais !

Merci à tous les partenaires de ce beau projet.

INAUGURATION DE LA RD 108



Le samedi 28 octobre, Mr le Maire Thierry DEVILLE et son Conseil Municipal ont inauguré les travaux de sécurisation de la RD108 en présence de nombreux élus, du Conseil Municipal Enfants et des riverains. Ces travaux ont débuté le 11 juillet 2022 et se sont terminés le 9 décembre 2022.

Aménager la sécurité sur notre commune, en particulier sur cette rue, était un engagement fort pris lors des dernières élections municipales. Le résultat de ces travaux est magnifique et la rue a gagné en esthétisme et en praticité. La réfection de la chaussée, l'élargissement des trottoirs, les aménagements particuliers à la sécurité font basculer la rue dans notre monde moderne.

Ainsi les piétons et les vélos ont désormais le plaisir de l'emprunter sans danger.

Pour cet ouvrage, la commune a bénéficié de deux subventions de la part des services de l'Etat dans le cadre de la DSIL 2022 et du département de la Loire dans le cadre de l'enveloppe territorialisée. Le département a également participé au tronçon de la Véloire et a refait le tapis d'une partie de la route. La municipalité remercie chaleureusement tous ses partenaires.

Merci également aux intervenants, aux riverains et à tous les services sans oublier la brasserie La Margau qui nous a gracieusement accueillis sur son parking.



MÉDIATHÈQUE

ANIMATIONS :

En octobre : les bébés lecteurs

En novembre : ce fut la venue des "CHAPECHUTEURS" qui nous ont présenté un spectacle qui a enchanté tous les enfants présents.



ANIMATIONS 2024

SAMEDI 3 FÉVRIER

Bébés lecteurs

10h00



SAMEDI 17 FÉVRIER

Atelier Illustrations

À 9h30 et 11h30



Avec les animateurs de l'atelier de la rue Raisin

LIVRE « COUP DE COEUR »

UN CRI SOUS LA GLACE de Camilla GREBE

Les principaux personnages sont les narrateurs du roman, ils écrivent les chapitres successifs de leur point de vue. Très vite vous allez les découvrir avec leur force ou leurs faiblesses :

- Peter, l'inspecteur de police, expérimenté mais désabusé.
- Emma, une jeune vendeuse de vêtements, déterminée et en même temps fragile, amoureuse de son patron Jesper.
- Hanne, consultante en criminologie, mariée à Owe, psychiatre.

L'auteur décrit à la perfection les ambiances (climat, saisons, lieux), la personnalité et les questionnements des personnages, les modes de vie et les relations humaines (en famille, dans le travail) et aussi le poids de la solitude. Elle nous rend Emma, Peter et Hanne sympathiques et proches.

Une jeune femme est découverte décapitée au domicile de Jesper ORRE et les péripéties s'enchaînent....Je ne m'attendais pas du tout au final assez original et nouveau pour moi. Je vous laisse donc découvrir ce roman.

M. BUFFONI

07

RAPPEL :

Grace au réseau Copernic il est possible :

- de réserver par Internet des livres dans toutes les bibliothèques adhérentes ;
- puis de les récupérer ;
- et, ensuite, de les rendre dans les médiathèques de son choix.

N'hésitez pas à nous demander des explications.

Un SAMEDI courant AVRIL

Intervention À 10h00 d'une musicothérapeute



Les places étant limitées merci de réserver à la médiathèque ou par téléphone au 04 77 55 87 74



OUVERT LES :

- MARDI : 16h30 - 18h30
- MERCREDI : 9h30 - 12h30
14h00 - 17h00
- JEUDI : réservée à l'école
- VENDREDI : 16h30 - 18h30

Téléphone : 04.77.55.87.74

Email :
mediatheque-bonson2@wanadoo.fr



RAPPEL compostage :



ATTENTION !

CHAQUE MÉNAGE DOIT POUVOIR TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES DEPUIS LE 1ER JANVIER 2024

Les biodéchets représentent aujourd'hui le tiers de nos déchets ménagers et la loi anti-gaspillage adoptée en février 2020 prévoit l'obligation du tri à la source de ces biodéchets au plus tard le 1^{er} janvier 2024.

- Pour en savoir plus, scannez les QR codes ou renseignez-vous sur le site de Loire Forez Agglomération en recopiant le lien ci-dessous dans votre moteur de recherche afin de découvrir les guides du compostage :

Guide du compostage et du paillage :



<https://www.loireforez.fr/wp-content/uploads/2020/09/guide-pratique-compostage-et-paillage.pdf>



Le compostage et le paillage

Jardiner au naturel

08

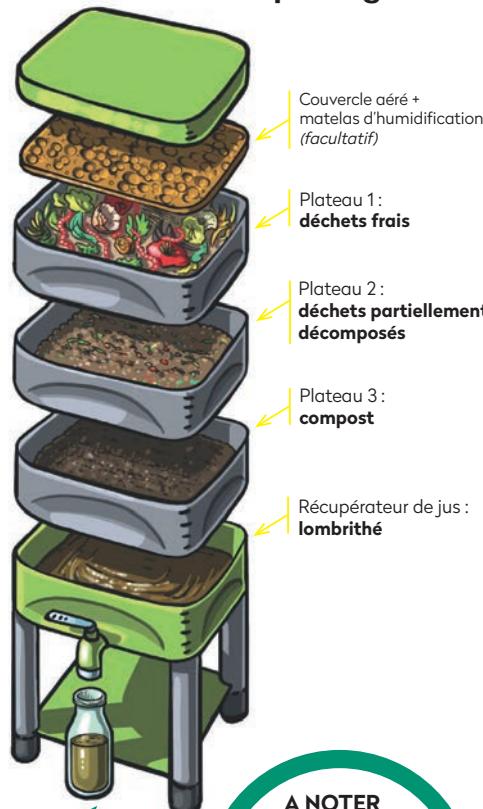


ou bien :

<https://www.loireforez.fr/wp-content/uploads/2020/09/Composter-en-appartement-le-lombricompostage.pdf>



Composter en appartement : le lombricompostage



Quels déchets dans le lombricomposteur ?

- ✓ **2/3 de déchets de cuisine (riches en azote) :** épluchures de fruits et légumes, fruits et légumes abîmés, restes de repas en petites quantités (pâtes, riz...), marc de café et filtres, feuilles et sachets de thé, coquilles d'œufs broyées, fleurs fanées...
- ✓ **1/3 de déchets secs (riches en carbone) en petits morceaux :** cartons bruns et cartonnettes non imprimés (boîtes d'œufs, rouleaux essuie-tout), sacs kraft, papier journal.
- ✗ **Ne pas mettre :** viande et poisson, agrumes, ail, oignons, échalotes, laitages, litières d'animaux, graisses, sauces et produits huileux.

Récupérer le compost

Une fois les trois plateaux pleins, vous pouvez récupérer le compost du bac le plus ancien (celui du dessous).

Le compost est mûr lorsque son aspect est homogène, sombre, grumeleux et qu'il n'y a plus de déchets visibles. En général, en fonction de la quantité et du type de déchets apportés, il faut compter 1 à 2 mois de remplissage par bac et 4 à 6 mois, pour que le substrat soit mûr.

Comment faire ?

- Placez le bac avec le compost mûr (celui du dessous) sur le dessus du lombricompost. Laissez-le ouvert à la lumière 10 minutes sans couvercle ni tapis d'humidification. Les vers vont descendre à l'étage du dessous contenant les déchets frais.
- Récoltez le lombricompost progressivement en levant les quelques vers et œufs restants.
- Une fois vide, le plateau pourra être placé sur le dessus du lombricomposteur ou mettez-le de côté si le bac de remplissage n'est pas plein (autrement les vers ne pourront pas circuler correctement).

A NOTER

Les déchets doivent être de petite taille afin d'être rapidement dégradés par les vers. N'hésitez pas à les couper.

Lors de la décomposition des déchets, un liquide se forme et s'écoule par le robinet, situé en bas du lombricomposteur. Pour éviter l'excès d'humidité nuisible aux vers, vous pouvez laisser le robinet ouvert avec un récipient en-dessous.

Le liquide est très riche en éléments fertilisants. Utilisez-le dilué au 1/10^e comme engrais naturel pour vos plantes.



FORMATION COMPOSTAGE

Le 2 décembre a eu lieu à Barbara la dernière séance d'information de l'année sur le compostage de LFA.

75 foyers du secteur ont répondu présent et 29 bonnons sont repartis avec leur composteur individuel ainsi que leur brass-compost offert par la municipalité.

Depuis le début de l'opération en mai 2022, ce sont 55 brass-composts qui ont été donnés gratuitement à nos habitants après l'achat d'un composteur individuel.

C'est très bien mais il faudra continuer nos efforts en 2024 afin de se mettre en conformité avec la nouvelle loi interdisant de jeter nos déchets organiques dans nos poubelles.

Questionnaire

PROJET MISE EN PLACE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Nombre de personnes dans le foyer

Dans quelle rue ou quartier habitez-vous ? :

Connaissez-vous la pratique du compostage : oui non

Que faites vous de vos déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, etc...)

je les jette à la poubelle je les mets dans mon composteur individuel

je les donne à mes poules je les donne à quelqu'un qui a un composteur ou des poules

autre

Seriez-vous intéressé pour utiliser un site de compostage partagé près de votre quartier/lotissement ?

oui non peut-être

Si non, pourquoi ?

pas le temps pas envie crainte de nuisances (odeurs, rongeurs)

autres, préciser.....

Après une formation, seriez-vous volontaire pour devenir référent de site ?

oui non peut-être

COORDONNEES (facultatif) si vous souhaitez être informé du suivi du site ou devenir référent, merci de nous les transmettre :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

MERCI POUR VOS RÉPONSES

Ce questionnaire est à retourner **avant le 9 mars 2024** en mairie ou par mail: contact@mairie-bonson.fr

BONSON FÊTE LES ILLUMINATIONS



Belle soirée d'illumination pour fêter le 8 décembre 2023. Le public venu nombreux a pu savourer vin chaud, chocolat chaud, pain d'épices, soupe, barbe à papa... Le tout gracieusement offert par la municipalité et les commerçants participants.

Les enfants du CME ont entonné des chants de Noël accompagnés par le groupe GIF puis ont distribué des papillotes.

Chaque enfant a reçu un luminumion avant la mise en lumière de la mairie.

Afin de clôturer cette belle soirée et après une belle retraite aux flambeaux, nous avons assisté au traditionnel feu d'artifices.

Merci à tous... Commerçants participants, bénévoles, élus, services municipaux.





ANIMATIONS DES COMMERCANTS



REPAS DE NOËL DES SENIORS et distribution des colis

Encore une belle journée festive pour 200 seniors qui se sont retrouvés à l'Espace Barbara le mercredi 29 novembre pour partager le traditionnel repas de Noël. Pierre-Luc et Véronique ont animé avec brio cette journée pour le plaisir de nombreux danseurs qui ont pris possession de la piste de danse.



11

Nous remercions vivement l'équipe de bénévoles et élus qui ont assuré le service ainsi que l'équipe du restaurant municipal qui a préparé le délicieux repas sans oublier les services techniques et administratifs de la mairie. Merci à Sylvie BONNET, notre députée, pour sa présence et sa fidélité. A partir du lundi 11 décembre, 289 colis de Noël ont été distribués aux bonnonsais.



REPAS DE NOËL DES ENFANTS

Jeudi 21 décembre, 350 élèves du groupe scolaire Jules Verne ont fêté Noël lors d'un repas suivi d'un spectacle sur chaque site offert par la municipalité. En effet, les plus grands se sont rendus à l'Espace Barbara accompagnés de parents d'élèves, d'animateurs et d'élus alors que les petits maternels sont restés au restaurant municipal.

Une belle journée en attendant le père Noël qui a rendu une petite visite à l'école maternelle le mardi précédent.

Un grand merci aux parents d'élèves, aux bénévoles, aux cuisiniers du restaurant municipal, aux services techniques et à l'équipe municipale pour leur mobilisation.
Bonne année à tous.



12

NOMBREUX EXPOSANTS AU MARCHE DE NOËL

De très nombreuses personnes sont venues déambuler dans les allées du marché de Noël parmi les 60 exposants, le dimanche 10 décembre.

Elles ont pu admirer et acheter les créations artisanales très variées qui leur étaient proposées.

En parallèle, Ombres et Lumières (association de peinture) exposait ses œuvres dans la salle Marcel Pouillon : une belle première... à renouveler !

Les enfants ont pu profiter des tours de manège offerts par la municipalité.

La journée était animée par Flavie BROSSY et son orgue de barbarie.

Le père Noël a distribué tout son panier de papillottes...



Merci au FJEP, section jeux, pour son efficacité et bonne humeur à la buvette et petite restauration.

Nous remercions également Sylvie BONNET, députée Pierre Jean ROCHETTE, sénateur, pour leur

présence ainsi que tous les élus et agents présents sans oublier nos services techniques pour l'installation.



LES URGENCES, C'EST PAS UNE ÉVIDENCE !



LES URGENCES C'EST PAS UNE ÉVIDENCE

- Renouvellement d'ordonnance
- Douleur au genou après une chute
- Infection bénigne...

CERTAINES SITUATIONS
NE JUSTIFIENT EN RIEN
DE SE RENDRE
AUX URGENCES.

© Juste Happiness

MES RÉFLEXES avant de me déplacer



1 Je prends conseil
auprès de **MON MÉDECIN**
ou de **MON PHARMACIEN**



2 Je trouve un lieu de
**CONSULTATION
SANS RENDEZ-VOUS**



3 J'appelle
LE 15

En période hivernale, les tensions dans les services d'urgence sont amplifiées, entre autres avec la circulation des virus de l'hiver. Plus que jamais, en périodes de congés, il est important d'adopter les bons réflexes en cas de besoins de soins immédiats.

Les services des urgences ont vocation à accueillir des patients dont l'état de santé requiert des soins rapides et adaptés dont l'absence mettrait en jeu leur pronostic vital ou pourrait conduire à l'altération grave et durable de leur état de santé.

Avoir rapidement besoin de soins n'est pas forcément synonyme de passage systématique aux urgences.

Mes réflexes avant de me déplacer aux urgences :

1. Je prends conseil auprès de mon médecin ou de mon pharmacien
2. Je trouve un lieu de consultation sans rendez-vous
3. J'appelle le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes) Si j'ai besoin de soins immédiats, j'appelle en priorité mon médecin traitant. Si je n'en ai pas ou qu'il n'est pas disponible, je trouve un lieu de consultations sans rendez-vous près de chez moi. Plusieurs types de structure de soins sont susceptibles de pouvoir vous accueillir (centre de santé, maison de santé, maisons médicales de garde, etc.), consultez la carte interactive sur le site de l'Agence régionale de santé pour vous aider.

En dernier recours, et avant de vous déplacer aux urgences,appelez le 15. Le centre 15 vous orientera selon votre état et votre besoin de prise en charge. Vous

pourrez bénéficier de conseils médicaux par téléphone et/ou être orienté vers une consultation ou un service d'urgences, le cas échéant. Vous avez prévu de profiter de la montagne pour pratiquer des sports d'hiver ? suivez les recommandations des médecins de montagne : <https://www.mdem.org/prevention-sport-dhiver> En Auvergne-Rhône-Alpes, 80 cabinets de montagne peuvent vous recevoir en cas de besoin de soins. De nombreuses situations ne justifient pas de se rendre aux urgences.

Vous aussi, adoptez les bons réflexes cet hiver et faites passer le message autour de vous !

Plus d'informations sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-urgences-cest-pas-une-evidence-0>

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

C'est avec grand plaisir que nous avons démarré cette nouvelle année avec les enfants !

Après une première séance pour faire connaissance et remettre les écharpes tricolores... c'est parti pour les projets et les actions !

Tout d'abord une visite de la Mairie (questionnaires en main) pour découvrir les missions des agents (qui leur ont réservé un accueil chaleureux) et finir par le bureau de M. le Maire !

Les enfants ont été associés à la collecte de la Banque alimentaire où leur présence a été particulièrement appréciée... Ils se sont beaucoup investis... Et ont su motiver les donateurs à être encore plus généreux !



Les enfants ont toujours répondu présents à l'invitation aux différentes manifestations officielles de la commune (merci aussi aux parents) ! Tout le monde a pu apprécier les chants

de Noël de nos enfants du CME lors des festivités du 8 décembre ! Merci à eux pour tous ces bons moments de partage ! À l'année prochaine !
L'équipe CME

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES

Nous avons eu 4 participants au nouveau concours « maisons décorées ». Ils ont fait preuve de créativité dans leur jardin et balcon pour attirer l'attention de notre Jury. Jury composé de 3 bénévoles pour lesquels ce fut « une première ».

Madame BOUCHE Josette a remporté ce concours avec un score de 17.66 pts /20.00 pts. Lors de la remise des prix le samedi 13 janvier, tous les concourants sont repartis primés.



CÉRÉMONIE REMISE DES PRIX Maisons illuminées et décorées 2023

Cérémonie des remises des prix aux concours des maisons fleuries et décorées 2023 le samedi 13 janvier 2024. Odile LAROCHE-FARIGOULE, Conseillère déléguée au fleurissement de la ville, a eu le plaisir, en présence de Monsieur le Maire, des Élues, des jardiniers, des jurys des communes partenaires de Sury le Comtal, Saint Cyprien, Saint Romain le Puy, Saint Georges Haute Ville et Saint Marcellin en Forez de remettre les bons cadeau et récompenses des sponsors, à tous

les inscrits. 17 participants ont reçu leur diplôme avec la photo de leur ouvrage, leur note et leur classement.

13 participants aux maisons fleuries
1^{er} : Monsieur Bernard BERTRAND avec la note de 18.15/ 20.00
2^{ème} Madame Monique JOURDA avec la note de 17.80/20.00
3^{ème} Monsieur Daniel VINEIS avec la note de 17.65/20.00
4 participants aux maisons décorées, 1^{er} prix attribué à Madame Josette

BOUCHE avec la note de 17.66/20.00

Nous remercions particulièrement Madame la députée Sylvie BONNET de sa présence.

Félicitations à tous les participants et merci aux bénévoles pour leur implication dans ces concours. Cette cérémonie s'est clôturée dans la bonne humeur et autour du verre de l'amitié et de la galette des rois confectionnée par l'équipe du restaurant Municipal.



VOEUX ÉCONOMIQUES 8 janvier 2024



Après 3 années de Covid et de restrictions budgétaires, nous avons pu renouer avec la tradition des voeux économiques. De nombreuses personnes se sont retrouvées le lundi 8 janvier en soirée, à l'Espace Barbara.

Après les discours de Monsieur le Maire et de ses adjoints, 4 personnes ont reçu le trophée de la ville :

- Monsieur MAZENOD (38 ans de présidence aux lieux forezien)
- Sébastien FORISSIER, La Verveine du Forez
- Guillaume MOURRUT, La Petite Assiette
- Gregory CHATAING, Le Marché aux Affaires

Ce trophée est un pur produit bonsonnais puisqu'il est fabriqué dans les ateliers de la Tôlerie Forezienne.

Nous remercions tous les partenaires présents, Cécile CUKIERMAN, Hervé REYNAUD, Pierre Jean ROCHE (sénateurs), Sylvie BONNET (députée), Éric LARDON (conseiller départemental), Dino CINIERI (conseiller régional), Christophe BAZILE (président Loire Forez agglomération), les maires et élus des communes voisines, les enfants du CME, les entrepreneurs et associations bonsonnais, les pompiers, la gendarmerie... pour leur fidèle présence.

REMISE DES TROPHÉES



MOT DE LA MUNICIPALITÉ

RÉALISATIONS PAR THEMES :

- Grandir à Bonson
- Vivre à Bonson
- Vieillir à Bonson
- L'écologie appliquée à Bonson
- La sécurité de Bonson
- La santé à Bonson
- La culture & l'animation de Bonson
- La communication à Bonson
- L'aménagement du territoire

ETUDES EN COURS PROJETS À VENIR 2024-2026

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS & FINANCIERS

LES CHIFFRES CLÉS



1- MOT DE LA MUNICIPALITÉ :



Chères Bonsonnaises,
Chers Bonsonnais,

Un environnement à protéger, une ville à imaginer, une identité à revendiquer, des enfants à accompagner, des ainés à respecter et des solidarités à développer, telles sont les priorités de notre mandat énoncées lors de la campagne électorale.

A mi-parcours, nous avons réalisé et lancé plus de 70% des projets que nous nous étions fixés, et ce, malgré les crises successives (COVID, guerre en Ukraine, inflation...) à cause desquelles nous avons perdu du temps et avons vu nos marges de manœuvres considérablement réduites.

Des premiers aménagements urbains en centre-ville, en passant par la sécurisation de la RD 108 et la construction future du pôle enfance, Bonson se transforme et est devenue une commune dynamique, attractive et où il fait bon vivre !

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour l'intérêt général et le cadre de vie de notre belle commune de Bonson : élus, administrateurs et bénévoles du CCAS, les associations, entrepreneurs et plus largement tous les bonsonnais qui s'impliquent dans la vie locale.

Je souhaite également souligner le travail et le professionnalisme des services municipaux.

Ce bilan de mi-mandat est le reflet du travail d'une équipe composée d'élus(es) apolitiques, qui apportent, chacun à leur niveau, une pierre à l'édifice. Découvrez dans ce dossier toutes les réalisations et concrétisations que beaucoup d'entre vous constatent d'ailleurs chaque jour.

A très bientôt,
La municipalité,

2- RÉALISATIONS PAR THÈMES :

GRANDIR À BONSON

LA PETITE ENFANCE :

- Accompagnement de deux associations pour l'ouverture de deux **Maisons d'Assistantes Maternelles** (MAM) avec à la clé 32 places de garde.

L'île aux coissoix :

- Augmentation du nombre de berceaux pour Bonson à la crèche intercommunale.
- Lancement d'une étude par le SIVU des Granges pour la création d'une nouvelle structure petite enfance à Saint-Marcellin en Forez.

Ce projet permettra d'augmenter le nombre de places pour Bonson.

- Travail en partenariat avec un opérateur économique pour la création d'une résidence intergénérationnelle au cœur du quartier de la gare qui comprendra, entre autres, une micro-crèche.

scolaire Jules Verne et des crédits d'investissement.

Exemple : toutes les classes sont équipées d'ordinateurs portables et d'un vidéoprojecteur.

L'ENFANCE :

- Développement des services périscolaires et extrascolaires (La Grange aux loisirs) avec la mise en place du multisites et l'augmentation des places aux bonsonnais.
- Augmentation des crédits de fonctionnement alloués au Groupe

19
- Le restaurant municipal : acquisition de matériels de cuisine et de mobilier pour la salle à manger.



- Le futur pôle enfance accueillera les services extrascolaire (centre de loisirs) et périscolaire. Les travaux démarrent en ce début d'année.
- le maintien du dispositif «Ma ville à vélos» avec pour objectif de fournir un vélo à chaque élève bonsonnais, à partir de la classe de CE1 et l'organisation de vélobus.

LA JEUNESSE :

- **Club ados** : développement de l'accueil avec notamment des voyages européens (ERASMUS)

- **Pass jeunes** : maintien et développement du dispositif qui permet à nos jeunes d'avoir accès à des loisirs, de la culture, du sport, des offres promotionnelles pour seulement 5 € !

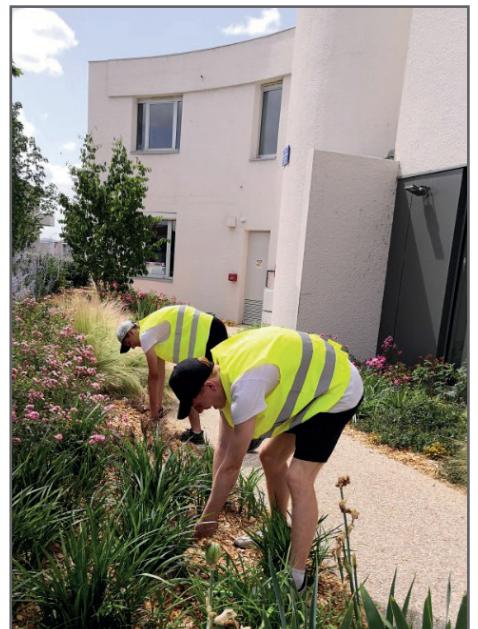
- **Chantiers jeunes** : nous accueillons chaque année en moyenne 20 jeunes bonsonnais pour des petits chantiers sur la commune et leur offrons l'opportunité d'acquérir une première expérience professionnelle et de financer un projet.

- **Toujours dans une démarche d'accompagnement** à la formation des jeunes bonsonnais, la Municipalité finance en partie le brevet d'animateur, le brevet de surveillant de baignade et le brevet de sauvetage aquatique : BAFA - BAFD - BSB - BNSSA

Le Conseil Municipal Enfant :

- Ce sont des enfants élus par leurs camarades.
- C'est une initiation à la citoyenneté avec « le Passeport du civisme » dans lequel s'inscrit différentes actions menées par les enfants.
- Une présence importante des enfants aux différentes manifestations officielles de la commune.
- Exemple d'investissement choisi par les enfants : une collecte de fonds en vendant des brioches dans l'optique d'aider l'association Tonga permettant au Zoo de St Martin la Plaine d'accueillir des animaux en souffrance.
- Des rencontres, des échanges avec les agents de la Mairie qui leur font découvrir leur mission.
- Des rencontres avec les seniors en partageant un repas, des jeux...

Une richesse pour nous tous : enthousiasme, spontanéité et envie ...



VIVRE À BONSON



- Solidarité : création d'un poste de travailleur social pour accompagner les plus fragiles, adhésion à l'épicerie solidaire des 4 Ponts en complément de la banque alimentaire, augmentation de la subvention allouée au CCAS, développement de la mutuelle communale et du service de portage de repas à domicile.

- La vie associative : augmentation de l'enveloppe dédiée aux subventions, organisation du forum annuel, mise à disposition d'un minibus, mise à disposition de l'ancien local des boules à plusieurs associations.

- Le sport : « Terre de Jeux 2024 » avec la semaine olympique et paralympique, le recrutement d'une animatrice sportive, la mise en place d'un plan d'entretien des terrains de football et la location des courts de tennis à la population.

- La vie économique :

accompagnement à l'ouverture de nouveaux commerces et au développement des entreprises, soutien pendant la crise sanitaire avec les opérations bons cadeaux, extension de la ZAC des Plaines par Loire Forez Agglo et projet de Halle commerciale en lieu et place de l'ancien LIDL.



21

Semaine olympique et paralympique



Fête de la musique

VIEILLIR À BONSON



- Le village seniors :

la construction de 10 logements supplémentaires portant à 34 maisons accessibles à nos retraités.

- La Maison des Aînés :

la mise en place d'activités sportives et de loisirs au sein de ce lieu d'accueil dédié à nos seniors.

- Le portage de repas :

service assuré pendant les fermetures du restaurant municipal avec un traiteur local.

- Le minibus municipal permet à des seniors de faire leurs courses.



- Les animations du CCAS :

organisation de sorties à la journée, d'un voyage d'une semaine en partenariat avec l'ANCV, de la semaine bleue, de 3 bourses (puériculture, vêtements et jouets), repas de Noël des seniors et distribution de colis de Noël aux seniors.

Carsat Retraite & Santé au travail

22 50 ans de mariage



- Projet du Pass'Seniors en cours d'élaboration : Il offrira, pour une participation symbolique, un accès privilégié à la culture, au numérique, à la mobilité, aux sports ainsi qu'aux nombreuses animations organisées tout au long de l'année par la commune et le Centre Communal d'Action Sociale.

- Le projet de résidence intergénérationnelle à la gare pour offrir l'opportunité aux différentes générations de se rencontrer puisque sous un même toit vous trouverez une crèche, des logements seniors et différents services.



L'ÉCOLOGIE APPLIQUÉE À BONSON



- Les économies d'énergie sur le patrimoine communal :

99% de l'éclairage public est passé en LED basse consommation. Plusieurs travaux de rénovation énergétique des bâtiments ont été réalisés et notamment l'installation de la télégestion du chauffage à la mairie, l'école et à l'Espace Barbara. D'autres sites seront prochainement équipés.

- Les aides en faveur des économies d'énergie : maintien du dispositif de subventions aux économies d'énergie pour les bonsonnais et instauration de l'exonération de la taxe foncière pendant 3 ans pour la réalisation de travaux sur des biens construits avant 1989.



- La valorisation des déchets :

incitation au compostage avec le don de 100 outils de brassage du compost et mise en place d'une filière de valorisation des déchets du restaurant municipal avec l'association Compostond. Sans oublier la subvention pour l'achat de poules de réforme !

- Véhicules électriques :

acquisition d'un petit utilitaire électrique pour les services techniques et installation d'une double borne de recharge rapide en centre-ville.



- Les énergies renouvelables :

à chaque nouveau projet de construction ou de rénovation, les énergies renouvelables seront privilégiées comme avec le futur centre de loisirs qui intégrera du chauffage et rafraîchissement par géothermie ainsi qu'une toiture photovoltaïque en autoconsommation collective.

- les arbres et la perméabilisation des sols :

plantation de plusieurs arbres sur la commune dont 40 en centre-ville ; mise en œuvre de sol drainant dans le cadre de la gestion des eaux pluviales.



LA SÉCURITÉ À BONSON



- La création d'un véritable service de police municipale avec le recrutement d'un deuxième agent, l'agrandissement du poste de police et l'augmentation des moyens alloués au service (armement, caméras, piétons, véhicule, radio, radar...)

- La création d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) et l'extension du système de vidéoprotection avec 23 caméras au total.

- La sécurité à l'école avec l'installation de visiophone et la sécurisation des accès ainsi que l'installation d'une alarme pour la mise en sûreté des élèves en cas d'alerte.

- La mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour la prévention des risques et la gestion des crises associées en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

- La sécurité routière : intensification des contrôles routiers et mise en place de plateaux traversants.



LA SANTÉ À BONSON

- Gestion de la crise sanitaire avec le don de plus de 5000 masques au plus fort de la pandémie...

- L'organisation de plusieurs Formations aux gestes qui sauvent avec l'association des Sauveteurs secouristes de Bonson.

- L'installation sur le complexe sportif du système e-boo de la société HIS afin de permettre l'atterrissement des hélicoptères du SAMU.

- Mise en place d'un plan alimentaire avec une nutritionniste professionnelle. au restaurant municipal.



LA CULTURE & L'ANIMATION À BONSON



- La saison culturelle :

la diversification de la programmation et la mise en place de spectacles gratuits dans le cadre des journées du patrimoine et de la semaine bleue.



- Les animations municipales :

Concours des maisons fleuries et décorées, marché de Noël et animations du 8 Décembre, les anniversaires de mariage et naissances sont célébrés.

- La médiathèque :

Aménagement d'une salle d'animation pour recevoir les écoliers, les enfants du centre de loisirs et de la crèche ; création d'un espace dédié aux adolescents ; développement d'un fond « gros caractères » pour les abonnés ayant des difficultés visuelles et achat ou prêt de livres pour les enfants dyslexiques ; aménagement de l'espace pour l'accessibilité aux handicapés ; valorisation des collections numériques ; travail encadré avec les écoles avec une nouvelle organisation pour les accueils scolaires : des temps de lecture sont offerts aux enfants ; des animations ont lieu certains samedis ; un spectacle a été offert aux enfants ; depuis 2024 accueil des enfants de la crèche et du centre de loisirs avec des animations ; la médiathèque est davantage ouverte aux abonnés.



25

- Le patrimoine :

mise en place d'un plan de rénovation de la Chapelle Notre-Dame de Bonson ; Début d'un travail de réflexion avec un collectif de bonsonnais sur le devenir du site des Granges.

LA COMMUNICATION À BONSON

- Création d'un **nouveau logo** et d'une nouvelle charte graphique



- Lancement du nouveau **site internet**



- **Refonte du bulletin municipal** « Au fil du Bonson », création d'un **calendrier semestriel** des événements et animations sur Bonson



- En complément de Facebook, de plus en plus suivi, utilisation de l'**application mobile Illiwap** afin d'informer et d'alerter les bonsonnais.



- Les nouveaux arrivants : création d'un nouveau **livret d'accueil** et organisation d'une cérémonie.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



26

- Dès le début du mandat, nous avons continué la **restructuration du centre-ville** avec le transfert du magasin LIDL, la requalification de l'avenue de la Mairie et de la rue Charles de Gaulle, la **création des jardins de la mairie** ainsi que la **rénovation de la placette** des commerces.

- Le quartier La Gare :
livraison des nouveaux logements et finition de la nouvelle rue du Golf

- De nombreux travaux de voirie et de réseaux avec la fin des aménagements de la rue Mora d'Ebre et du parc de La Pierre, la rue des pinsons, la rue de Lurieu, la rue des Lilas, la rue Georges Brassens et la 2ème tranche de la rue des Javellettes.

- Sécurisation des rues du Pré du Clerc et du Pont du Diable (RD 108) avec la création d'un cheminement modes doux sécurisé, de plateaux traversants et la rénovation de l'enrobé par le Département.

- Lauréat de l'appel à projet du CEREMA portant sur l'expérimentation d'une expertise-flash pour l'analyse et l'amélioration du fonctionnement intermodal des pôles d'échange de la gare à Bonson.

- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est entré en vigueur fin 2022.



CADRE DE VIE



- **Le fleurissement** : lancement de la démarche de labélisation auprès du Département afin d'obtenir « une fleur ».

- **La propreté** : acquisition d'une balayeuse aspiratrice en complément de l'aspirateur Glutton et installation de plusieurs poubelles pour les déjections canines.

- **Le cimetière** : sa gestion a été modernisée avec l'acquisition d'un logiciel. En parallèle, une étude a été lancée pour le restructurer. Un columbarium et de nombreux caveaux ont été installés.

- **La création d'une nouvelle aire de jeux** pour enfants au Parc de la Pierre. Structure inclusive pour tous les enfants porteurs d'un handicap.

- Lancement d'un groupe de travail pour la **création de chemins de randonnées pédestres**.



3 - LES ÉTUDES EN COURS ET PROJETS À VENIR 2024-2026 :



- Installation d'un Totem tactile interactif devant la mairie
28 - Agrandissement de l'aire de jeux pour enfants au complexe sportif et de loisirs
- Plantation d'arbres à l'école et au complexe sportif
- Ouverture de nouveaux commerces au sein de l'ancien LIDL et réaménagement des abords et du parking Chareyre
- Refonte de la signalétique urbaine : commerces, services et équipements communaux
- Reprise de 25 concessions échues au cimetière

- Installation d'un 3ème défibrillateur sur la commune
- Le label «Villes et villages fleuris» récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement.
- Organisation du 1^{er} repas senior «estival» en Juin 2024
- Projet de jumelage avec Bonson dans les Alpes-Maritimes
- Etude sur la rénovation de l'ancienne maison paroissiale en locaux associatifs

- Etude sur la rénovation énergétique du groupe scolaire Jules Verne et du gymnase en partenariat avec le SIELTE 42
- Etude de requalification des avenues de Saint-Rambert et Saint-Marcellin
- Etude de restructuration de la place du 11 Novembre et des tènements immobiliers attenants en partenariat avec Loire Forez Agglo et l'EPORA Réflexions autour du devenir du site des Granges après le déménagement du centre de loisirs et des archives municipales.

4 - LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS :



PRÉFET DE LA LOIRE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Loire
LE DÉPARTEMENT

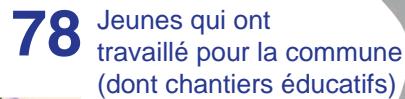


EPORA

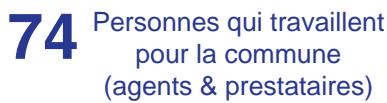
AMF42
ASSOCIATION DES MAIRES DE LA LOIRE
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ



5 - LES CHIFFRES CLÉS :



29



d'investissements municipaux depuis 2020



de subventions d'investissement obtenues depuis 2020



de budget de fonctionnement en 2023

TARIFS MUNICIPAUX 2024

TARIFS MUNICIPAUX 2024 - BONSON (délibération 2023-118 du 4 décembre 2023)

LOCATION DES SALLES MUNICIPALES		Tarifs 2024
SALLE M. POUILLON		
1- Utilisation d'ordre privé, familial - samedi ou dimanche ou jour férié		-
2- Utilisation d'ordre privé, familial - 1 jour compris entre le lundi matin au vendredi matin		*150,00 €
3- Utilisation d'ordre privé, familial - week-end du vendredi matin au lundi matin		*500,00 €
4- Utilisation d'ordre privé, familial du samedi matin au lundi matin		*350,00 €
5- Utilisation d'ordre privé, familial du vendredi matin au samedi matin		*200,00 €
6- Utilisation par une association hors commune - 1 jour compris entre le lundi matin au vendredi matin		400,00 €
7- Utilisation d'ordre commercial - 1 jour compris entre le lundi matin au vendredi matin		600,00 €
* 50,00 € pour frais de nettoyage sont inclus au tarif		
SALLE DU RENOUVEAU		
1- Utilisation d'ordre privé, familial - samedi ou dimanche ou jour férié		-
2- Utilisation d'ordre privé, familial - du lundi matin au vendredi matin		80,00 €
3- Utilisation d'ordre privé, familial - week-end : du samedi matin au lundi matin		220,00 €
4- Utilisation par une association hors commune - 1 jour compris entre le lundi matin et le samedi matin		350,00 €
5- Utilisation d'ordre commercial - 1 jour compris entre le lundi matin et le samedi matin		550,00 €
CAUTIONS POUR SALLE M. POUILLON ET SALLE DU RENOUVEAU		
Caution dégats		500,00 €
Caution pour insuffisance de nettoyage		100,00 €
Caution désistement		50,00 €
ESPACE BARBARA		
1- Utilisation par une association hors commune		750,00 €
2- Utilisation d'ordre commercial		1 500,00 €
CAUTIONS POUR ESPACE BARBARA		
Caution dégats		1 500,00 €
Caution pour insuffisance de nettoyage		500,00 €
Caution désistement		250,00 €
ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LA REVUE MUNICIPALE		Tarifs 2024
	<i>Dimensions</i>	
Formule n°1 : 1/8 ^e de page	L. 8,9 cm x H. 6 cm	46 € par parution
Formule n°2 : 1/4 ^e de page	L. 8,09 cm x H. 13,30 cm	89 € par parution
Formule n°3 : 1/2 page	L. 19 cm x H. 13,30 cm	177 € par parution
Rappel : il y a possibilité de 4 parutions dans la revue par année civile. Les annonceurs sont libres de choisir le nombre de parutions qu'ils souhaitent dans l'année (de 1 à 4 parutions).		
MARCHE ET EMPLACEMENT - DROITS DE PLACE		Tarifs 2024
Chapiteaux et autres structures itinérantes		21,00 €
Caution pour chapiteaux et autres structures itinérantes		600,00 €
La place au-delà de 100 places	Cirque	0,15 €
Emplacement avec électricité		
Abonnement banc < 5m	1 jour par semaine	35,00 €/trimestre
Abonnement banc ≥ 5m	1 jour par semaine	40,00 €/trimestre
Forain de passage	1 jour par semaine	6,50 €/jour
Emplacement sans électricité		
Abonnement banc entre 1m et 4r	1 jour par semaine	23,00 €/trimestre
Abonnement banc 5m de large et	1 jour par semaine	25,00 €/trimestre
Ambulant de passage	1 jour par semaine	5,00 €/jour
Terrasse ouverte de débit de boissons et restaurant (au ml)		gratuit

CIMETIERE COMMUNAL		Tarifs 2024
Ouverture de fosse		65,00 €
Ouverture de caveau		45,00 €
Caveau communal - dépositoire (au mois)		12,00 €
Vacances funéraires		27,00 €
CONCESSIONS : Achat et renouvellement des concessions sans caveau préfabriqué		
Concession de 15 ans pour 2m ²		110,00 €
Concession de 30 ans pour 2m ²		190,00 €
Concession de 50 ans pour 2m ²		460,00 €
Concession de 50 ans pour 3,75m ²		720,00 €
Concession de 50 ans pour 5m ²		980,00 €
CONCESSIONS : Achat de concessions avec caveau préfabriqué		
Concession de 15 ans pour 2m ²		110 € + 2 600 €
Concession de 30 ans pour 2m ²		190 € + 2 600 €
Concession de 50 ans pour 2m ²		460 € + 2 600 €
Concession de 50 ans pour 3,75m ²		720 € + 3 400 €
Concession de 50 ans pour 5 m ²		980 € + 4 100 €
CONCESSIONS : Renouvellement de concessions avec caveau préfabriqué		
Concession de 15 ans pour 2m ²		110,00 €
Concession de 30 ans pour 2m ²		190,00 €
Concession de 50 ans pour 2m ²		460,00 €
Concession de 50 ans pour 3,75m ²		720,00 €
Concession de 50 ans pour 5 m ²		980,00 €
Columbarium		
Case de 15 ans		145,00 €
Taxe d'inhumation		37,00 €
Cendres jardin du souvenir		35,00 €
CAPTURE D'ANIMAUX VAGABONDS		Tarifs 2024
Frais de capture par animal (majoration 100% si récidive)		100,00 €
Frais de garde par animal et par jour		35,00 €
Frais de transport à la fourrière		80,00 €



LOIRE FOREZ AGGLO COMMUNIQUE

Loire Forez Agglo Suivez l'actualité économique du Forez

Chaque trimestre, restez informés sur les services communautaires dédiés aux entreprises, les aides et les accompagnements techniques dont les acteurs économiques du Forez peuvent bénéficier.

C'est aussi l'occasion de découvrir des initiatives et des entreprises dynamiques et innovantes qui font la force et l'attractivité de Loire Forez.

Flashez ce code pour vous inscrire :



Une carte interactive pour connaître les jours de collecte des déchets

Vous souhaitez connaître les jours de collecte de vos déchets (ordures ménagères et tri sélectif) ? Quelques clics suffisent... Accédez à la carte interactive et saisissez votre adresse dans la barre de recherche en haut de l'écran.

Cette carte interactive vous permet également de localiser les déchèteries (fixes ou mobiles) et les points d'apport volontaire (verre, tri sélectif ou ordures ménagères) à proximité de chez vous.

>> Accédez à la carte interactive : www.loireforez.fr rubrique « déchets » ou directement sur geo.loireforez.fr/sig_loire_forez_dechets/

A noter

- Si vos déchets sont collectés...
- o le matin : merci de sortir vos bacs la veille au soir.
- o l'après-midi / le soir : merci de sortir vos bacs le jour-même avant 12h.
- Pensez à rentrer vos bacs après

le passage du camion (les bacs laissés régulièrement sur la chaussée malgré les avertissements pourront être retirés).



Contact: Service déchets Loire Forez Agglo: dechets@loireforez.fr • N° vert : 0 800 881 024 (appel gratuit depuis un poste fixe).

32 Sensibilisation lingettes : Stop au tout à l'égout !



Leur bon fonctionnement garantit la protection du milieu naturel, il est donc important de ne pas jeter dans les toilettes, les éviers ou les grilles d'eaux pluviales :

- Les objets solides (cottons tiges, lingettes, protections hygiéniques, mégots, sacs plastiques...) : à jeter dans une poubelle noire.
- Les huiles et matières grasses : à emmener en déchèterie, les graisses à la poubelle.
- Les produits toxiques (peintures, solvants, médicaments, engrais...) : à emmener en déchèterie afin qu'ils soient traités.

La préservation de nos rivières est l'affaire de tous et commence à la maison !

L'Agglo assure les missions de collecte, de transfert et de traitement des eaux usées, de l'usager jusqu'au retour en milieu naturel. Nous œuvrons quotidiennement à l'amélioration des performances des 168 stations d'épuration et des 2 000 km de réseaux dont nous avons la gestion, et veillons à la qualité des eaux rejetées en rivière. Ici commence la rivière...

Bien que couramment appelés « tout à l'égout », les canalisations ne sont pas destinées à tout recevoir !

NOUVEAU Prêt de kits de couches lavables

Comment concilier l'arrivée d'un bébé et la réduction des déchets ?

Afin d'agir en faveur de la réduction de nos déchets, nous mettons à disposition des kits de couches lavables pour bébé et vous accompagnons dans cette démarche de réduction des couches jetables. Une alternative à impact positif sur la planète, sur le porte-monnaie, mais aussi sur la santé des enfants.

Testez gratuitement pendant 3 semaines les couches lavables. Inscrivez-vous en ligne aux réunions d'informations pour obtenir votre kit de prêt.

Plus d'infos : dechets@loireforez.fr ou au numéro vert : 0 800 881 024.



Habitat

Quelles aides à la rénovation ?

Loire Forez Agglo accompagne les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement.

En quoi consiste l'accompagnement de l'Agglo ?

Pour votre projet d'habitat ancien, Loire Forez agglomération propose :

- Des aides financières en fonction de vos ressources
- Une équipe de professionnels à votre disposition pour le montage des dossiers de demande de subvention
- Un accompagnement personnalisé et gratuit tout au long de votre projet



Quels types de projets sont éligibles ?

- Adaptation à la perte d'autonomie : Monte-escalier, aménagement salle de bain, création d'une chambre en rez-de-chaussée, etc.
- Réhabilitation lourde : Gros œuvre, électricité, sanitaires, etc.
- Performance énergétique : Isolation, chauffage, ventilation, etc.
- Mise en location de logements vacants en centre bourg.

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

- Être propriétaire occupant, primo-accédant ou propriétaire bailleur
- Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt de demande de subvention
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment

Les aides financières sont accordées sous condition de ressources.

Des permanences près de chez vous (sur rendez-vous) :

- Soliha dans notre France services – 17 rue de Roanne – 42130 Boën-sur-Lignon

Le 1er jeudi du mois de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Sur RDV au 04 77 58 42 03.

- Maison Départementale de l'Habitat et du Logement – 53 rue de la République – 42600 Montbrison

Tous les vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

- Soliha dans notre France services – 7 place de l'Église – 42440 Noirétable Le 3ème vendredi du mois de 10h à 12h et de 14h à 16h. Sur rendez-vous au 04 77 24 97 08.

- La Passerelle – Rue du 11 novembre – 42170 Saint-Just Saint-Rambert Le 2ème jeudi du mois de 10h à 12h et de 14h à 16h.

- Soliha dans notre France services – espace Déchelette – 1 route d'Auger – 42380 Saint-Bonnet-le-Château Le 4ème vendredi du mois. Sur rendez-vous au 04 77 43 08 80.

Habitat

3400 logements vacants dans le Forez Afin d'améliorer la connaissance du parc de logements, la compréhension du phénomène et les causes de la vacance résidentielle, une étude a été réalisée à l'échelle de nos 87 communes. Verdicts :

- Près de 3400 logements sont en situation de vacances structurelle de plus de 2 ans.
- Le taux de logement vacant diminue depuis 2019.
- Le nombre de logements vacants depuis 5 ans ou plus reste stable.

Parmi les facteurs qui augmentent la probabilité de vacances, citons la localisation en centre-bourg/ville, la petite taille des logements (T1), anciens, sans extérieur, un propriétaire âgé ou résidant loin.

Facteurs aggravants, 45% des logements vacants offerts à la vente ou à la location n'ont bénéficié d'aucuns travaux d'amélioration... et les 3/4 des logements hors marchés sont considérés comme en mauvais état. Les travaux sont souvent freinés par des difficultés de financement, administratives ou personnelles.



Aides aux particuliers, pour les bailleurs sociaux, pour les communes : le programme local de l'habitat (PLH), la politique communautaire d'aménagement des centre bourgs-villes et le PLUi à 45 communes sont autant d'outils d'ores et déjà opérationnels afin d'améliorer, de rationaliser notre parc de logement et de moins artificialiser.

Exemple d'aides : Aide au primo-accédant en centre-bourg : 4 000 € ou 5 000 € selon la composition du ménage ; bonus sortie de vacance : + 3 000 €.

Plus d'infos sur les actions de l'Agglo en matière de logement : loireforez.fr

ENFANCE JEUNESSE

Petite enfance : Nous prenons le relais pour vos enfants !

Parents ou futurs parents,
vous recherchez un mode de garde
pour vos enfants ou avez besoin d'aide
dans vos démarches administratives
pour la garde de vos enfants ?

Assistants maternels,
vous souhaitez participer à des temps
de jeux et d'éveils ou avez besoin de
renseignements administratifs ?

N'hésitez pas à prendre contact avec
le relais petite enfance le plus proche
de chez vous !

• Missions :

Les relais petite enfance gérés par
Loire Forez Agglo sont des lieux
d'information, de rencontres, d'écoute
et d'animation à destination des parents
employeurs, enfants, assistants
maternels et gardes à domicile.

• Activités :

• Aide à la recherche d'un mode
de garde : assistant maternel agréé,
garde à domicile, structure collective.

• Renseignements et conseils
sur les démarches administratives
concernant la garde d'enfants (contrat
de travail, aide financière...)
C'est aussi un lieu de ressources et
d'informations.

• Activités éducatives et
éveil pour les enfants de 0 à 6 ans,
sociabilisation des enfants.

Sectorisation des Relais Petite Enfance (RPE)

7 relais près de chez vous

L'Agglomération compte 7
34 relais petite enfance situés
à Montbrison, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Just Saint-Rambert, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Sury-le-Comtal, ainsi que 2 relais itinérants nord et centre.

Nos animateurs vous accueillent au sein du relais dont dépend votre commune.

Plus d'infos :

loireforez.fr rubriques
Services au quotidien
/Enfance et jeunesse.



RENTRÉE 2024 PRÉ-INScriptions ET INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE

POUR LA RENTRÉE 2024-2025 POUR LES ENFANTS NÉS EN 2021

Chères familles,

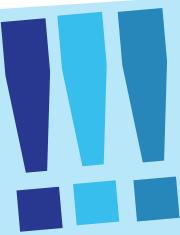
Les pré-inscriptions auront lieu en mairie lors de permanences qui se dérouleront :

- Les mercredis 06 et 20 mars 2024
- Les samedis 16 et 30 mars 2024

Si vous n'avez pas la possibilité de venir pendant ces permanences, vous pourrez contacter le Pôle Enfance Jeunesse afin de convenir d'un rendez-vous au 04.77.55.55.42.

Merci de vous munir de votre justificatif de domicile de – de 3 mois ainsi que de votre livret de famille.

Le Pôle Enfance Jeunesse



BILAN PASS'JEUNES



Ce sont 160 pass'jeunes qui ont été vendus entre septembre et décembre 2023.

Cette année nous avions fait appel au talent d'une stagiaire que nous avons accueillis en mairie de Bonson pendant deux semaines. Elle nous a proposé d'élaborer la première page du chéquier.

En formation BTS Communication, Marion WALSER, jeune bonsonnaise, nous a proposé un visuel que les enfants du CME ont choisi parmi trois projets présentés.

La prochaine édition sera en vente lors du Forum des associations le 7 septembre 2024.

CHANTIERS ÉDUCATIFS 2023 ... Et 2024

Afin d'accompagner les jeunes vers une première expérience professionnelle, la ville de Bonson, en partenariat avec le Département de la Loire, organise comme chaque année des chantiers éducatifs. 19 jeunes ont donc été engagés de juin à septembre 2023.

Pour rappel, les chantiers éducatifs de la commune sont ouverts aux jeunes âgés entre 16 et 18 ans, qui réalisent des missions variées telles que :

- l'entretien des espaces verts,
- la propreté urbaine,
- le nettoyage du groupe scolaire,
- l'aide au restaurant municipal... pour un contrat de 30 heures.

L'ensemble du personnel de la mairie a souligné la bonne humeur et l'implication des jeunes...

Une belle aventure reconduite en 2024 !



QUE S'EST-IL PASSÉ AU CENTRE DE LOISIRS...

Vacances d'automne :

L'équipe du centre « La Grange aux loisirs » a préparé les vacances d'automne en se concentrant sur la nature et l'environnement.

76 des enfants de tous les âges ont profité de 9 jours remplis de jeux, de partage et d'apprentissage. Le recyclage, la récupération, la construction avec des éléments de la nature et les sports ont défini ces vacances.

Nos petits accompagnés de Muriel, Axel et Audrey sont partis dans le monde imaginaire de Gaston le hérisson et ses copains, les insectes. Le 30 octobre, La Ferme Ambeelante est venue en visite avec tous leurs animaux et ont investi toute notre cours.

Ils ont pu aussi profiter du beau temps pour aller se balader en forêt, pour une observation attentive de la faune.

Nos grands et leurs animateurs Sylvio, Coline, Manon et Christine sont partis à la pépinière La Compagnie pour découvrir les plantes et choisir les plus adaptées pour notre jardin pour les planter dans la foulée.

Une petite sortie « ma ville propre » accompagnée par quelques élus a permis de les sensibiliser à leur environnement proche, et comprendre l'importance de nos actes.

Les vacances d'automne se sont terminées en beauté avec une fête en famille ! Des ateliers autour du compostage, des jeux pour toute la famille proposés par les enfants, des boissons chaudes et plein de bonheur !

36



Du côté de nos ados

Nous avons débuté les vacances de la Toussaint en proposant aux ados de découvrir la cuisine indonésienne par le biais d'un petit déjeuner ainsi que la cuisine japonaise par la fabrication demochis. Une initiation aux mangas ainsi qu'une après-midi intergénérationnelle avec les séniors de la résidence « Le grain d'orge » de Saint-Priest-en-Jarez ont été inclus dans le programme. Nous avons également passé la journée à Steel et découvert l'univers de Prison Island. Un Cluedo géant au gymnase de Bonson a été organisé en partenariat avec les secteurs jeunes de Montbrison, Sury-le-Comtal, Saint-Romain-le-Puy et Saint-Just-Saint-Rambert. Une soixantaine de jeunes étaient présents.

Un record pour un intercentre. Puis nous avons fini la semaine en beauté par une soirée pizza maison et une murder party riche en rebondissements. La deuxième semaine, nous avons proposé un troc patate géant à Bonson. Les jeunes ont été très bien accueillis par les habitants et les commerçants. Nous avons également reçu des ados du secteur jeunes de la Fouillouse, de Saint-Héand et de Saint-Galmier pour un among us géant et une initiation au korfbal animé par le président de la FJEP Bonson – Korfbal. Nous avons clôturé les vacances par une journée Top Chef. Ce qui a été cuisiné a été servi lors de la soirée familles.

Ensemble).

Nous l'avons présenté aux familles le mercredi 6/12 autour d'un gouter, cela a permis de très beaux échanges. Du côté de nos petits, le fil conducteur est toujours le thème de l'environnement. Ils partent à la découverte de la vie des animaux de la forêt au fil des saisons. Ce qui les amène à faire des ateliers à la manière de « je fabrique moi-même » pour éveiller leur créativité. N'oublions pas le sport, et grâce à l'intervention de Jade (en BPJEPS Sport) ils s'éclatent à découvrir et pratiquer de nouvelles activités tous les matins.

Du côté des grands, de nombreux projets rythment leurs journées tels que :

- Les éveiller autour de l'engagement, la solidarité avec la conception de cartes de vœux, en collaboration avec le CCAS de Bonson, destinées à une association « Convergence ».

- Proposer des ateliers de consommation responsable (zéro déchets/donner une seconde vie aux objets, alimenter la matériaux).

- Crée des échanges entre les enfants autour de débats mouvants.

- Crée un meuble à troc.
Nous avons terminé cette année avec une journée festive autour du thème de Noël le mercredi 20/12.

37

Les mercredis

Nous sommes heureux d'accueillir Dibocore notre nouveau service civique dans le cadre du projet PRODIGE (Promouvoir et Réaliser les Objectifs de Développement Durable pour Innover et Grandir



SORTIE SENIORS L'aventure Michelin

Journée auvergnate pour une soixantaine de Bonsonnais le mardi 17 octobre. Dès le matin, ils se sont rendus au musée Clermontois «L'Aventure Michelin» pour découvrir l'histoire, l'actualité et l'avenir du groupe Michelin. Du premier pneu démontable à la future roue lunaire en passant par les cartes, les guides et le légendaire Bibendum, c'est un univers d'exception qu'ils ont arpenté.

Puis ils ont partagé un délicieux repas et direction le volcan de Lemptegy au cœur de la Chaîne des Puys.

Un périple volcanique à travers les méandres du volcan en petit train.

Merci au CCAS de Bonson, aux accompagnateurs et au fidèle chauffeur Pierre, des cars Sessieq, pour cette belle journée.



38

RETOUR SUR ... VOYAGE À NAJAC

La soirée photos annuelle a réuni la majorité des participants au voyage seniors du mois de septembre dernier à NAJAC organisé en partenariat avec VVF. De nombreux souvenirs sont remontés pour le plus grand plaisir de

nos seniors. Une personne référente de l'ULVF (Union pour les Loisirs et les Vacances Familiales), Marie MELLANO, s'est adressée à tous pour présenter le prochain voyage, en septembre 2024, en Alsace.

Cette soirée s'est clôturée par un petit buffet préparé par nos seniors. Les boissons ont été offertes par la mairie.

Carsat Retraite & Santé au travail



COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE



Du vendredi 24 au dimanche 26 novembre a eu lieu la Collecte Nationale de la Banque Alimentaire au magasin LIDL de Bonson. En 2022 : 1791 kg. En 2023 : 1570 kg. Considérant le contexte social actuel, la collecte reste satisfaisante. Pour avoir tenu les permanences tout au long du weekend, nous remercions les bénévoles du CCAS de Bonson et élus, les enfants du CME pour leur 1ère participation, les lycéens, élèves de terminales de l'établissement François MAURIAUC d'Andrézieux Bouthéon, les bénévoles du CCAS de la commune de Cuzieu. Nous remercions également tous les généreux donneurs ayant participé à cette collecte.



REPAS DES SENIORS MAISON DES AÎNÉS



Vendredi 9 février-À partir de midi :
Repas suivi d'une animation SCRABBLE

Vendredi 19 avril-À partir de midi :
Repas intergénérationnel suivi d'une animation avec des enfants du centre de loisirs



39

CARTES DE VOEUX SOLIDAIRES

Parce que la solidarité est une valeur précieuse pour le CCAS, il a été décidé en partenariat avec le service périscolaire et le Centre de Loisirs de la commune, de proposer une action solidaire en fin d'année, aux enfants et plus largement aux habitants. Les trois services ont donc proposé la réalisation de cartes de voeux

solidaires afin d'égayer le quotidien des personnes sans-abris.

53 cartes ont été confectionnées, ce qui a permis de diffuser un peu de joie et réconfort à tous ceux qui les ont reçues ! Merci à tous les participants pour cette action simple mais riche de sens.



ACTIVITÉS SENIORS MOIS DE FÉVRIER



Activités séniors Groupes 1 & 2

Gym douce :

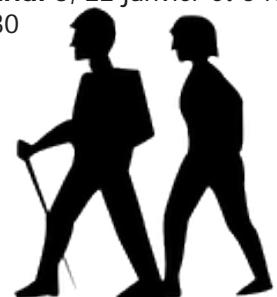
- Mardi** 6 et 13 février de 10h15 à 11h
- Jeudi** 1er, 8 et 15 février de 9h30 à 10h15

Un cours de gym pourra s'ouvrir en plus en fonction de la demande dès janvier 2024 de 9h15 à 10h.

Merci de faire la demande soit par téléphone au **06 72 94 73 19** soit par mail à **sports@mairie-bonson.fr**

Randonnée séniors :

- Lundi** 8, 22 janvier et 5 février à 13h30



BOURSE AUX JOUETS ET LIVRES

Trente exposants et de nombreux acheteurs se sont donnés rendez-vous en cette belle matinée du dimanche 19 novembre pour la « Bourse aux jouets et livres » organisée, comme à l'accoutumé, avant les fêtes de Noël. Merci au CCAS et à ses bénévoles pour cette organisation qui ravit, chaque année, petits et grands !

Nous vous attendons toujours en nombre pour la prochaine bourse qui concerne les vêtements et qui se déroulera le dimanche 24 mars, au matin, à l'Espace Barbara (annonce ci-dessous).



BOURSE AUX VÊTEMENTS

40

Bonson Loire
CCAS Centre Communautaire d'Action Sociale

BOURSE

DE 8H30 À 12H30

24 Dimanche MARS

AUX VÊTEMENTS

Inscriptions en Mairie à partir du 26 Février

Emplacement 5€ Renseignements 04 77 55 14 16

Espace Barbara

SORTIE SENIORS À CLUNY

Mardi 21 Mai 2024



Inscription du 08 au 30 avril

Visite intégrale de « Cluny » par un guide professionnel afin de réellement apprécier le site.

Visite de l'abbaye (maquette du musée, perspective sur la grande église, cour des hôtes, clocher, chapelle Jean de Bourbon, cloître, jardins des moines et farinier)

Puis visite de la Tour des Fromages. Visite guidée du bourg monastique.

Par GIRAUD Patrick (Calips sur Wikipedia français) , CC BY-SA 1.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=1028947>

41



Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)
Transport de colis urgents



04 77 02 01 25

SAISON CULTURELLE

FEENOMENE Transformistes

Soirée transformiste à Bonson le 25 novembre avec la troupe FEENOMENE... Un spectacle éblouissant : des artistes au top ! Un public coopérant ! Bref, une soirée réussie pleine de rires et de bonne humeur. Nous remercions les artistes Laurent et Pascal qui ont été bluffants ainsi que leur technicien. Un grand merci également à la team handball qui a assuré la buvette avec dynamisme et efficacité.

Flavie BROSSY

Spectacle gratuit au Marché de Noël :

Flavie BROSSY, installée dans notre marché de Noël a arrêté beaucoup de gens et d'enfants pour la singularité de son instrument, son « orgue de Barbarie » mais aussi par le timbre de sa voix cristallin.

Son répertoire très varié a su interpeler

un grand nombre de personnes. De « La vie en rose »,

à « Mistral gagnant », en passant par « Salade de fruits », ou encore « Le p'tit renne au nez rouge », il y en avait pour tous les goûts. Les enfants curieux ont pu également essayer l'instrument, et d'une façon très pédagogique Flavie a expliqué le fonctionnement et accompagné parfois des tous petits à tourner la manivelle de son orgue.



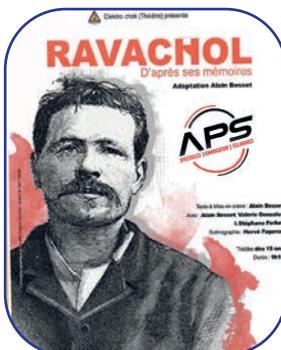
42

Coup d'oeil sur la programmation

RAVACHOL - Pièce de Théâtre

Samedi 16 mars-20H30-Espace Barbara

Héros de l'anarchie pour les uns, bandit pour d'autres, Ravachol est un personnage doublement mythique. Alain Besset retrace son itinéraire : comment l'ouvrier teinturier de St Chamond est devenu un hors-la-loi puis un poseur de bombes, croyant préparer la révolution sociale. Qui est finalement l'homme qui comparait en 1892 devant les cours d'assise de Paris et de Montbrison ? Sa tête est tranchée en place publique en 1892 ? L'histoire de Ravachol nous offre une plongée dans l'histoire sociale de la fin du XIXeme siècle et nous interroge sur la société d'aujourd'hui.



MEGAPHONE - Concert

Samedi 4 mai-20H30-Espace Barbara

4 musiciens : de « La Bombe humaine » à « New York avec toi », de « Cendrillon » à « Ça c'est vraiment toi », c'est en gardant l'esprit et l'énergie de Téléphone que le groupe vous emmène au cœur de cette décennie. Depuis sa création Mégaphone a donné plus de 400 concerts.



BILLETTERIE ET TARIFS

**Tarif unique à 10 €
pour tous les spectacles**

- Tarif réduit (en pré-vente) : 8 €**
- A partir de 10 entrées pour un même spectacle
- 1/2 Tarif : 5 €**
- De 7 à 14 ans

Gratuit pour les moins de 7 ans

LIEU DE VENTE DES BILLETS

**Billets en vente en Mairie,
sur place avant chaque
spectacle ou sur :
loireforez.com/billetterie.boutique/**

ASSOCIATIONS BONSONNAISES

• AMICALE POUR LE DON DE SANG SURY-ST MARCELLIN-BONSON

UN GESTE SIMPLE, RAPIDE ET CITOYEN : LE DON DE SANG

Nous répétons au fil des mois et des années que les besoins de sang sont toujours aussi importants, les malades comptent sur vous. Aujourd'hui, les stocks de produits sanguins sont très faibles, ce qui a un impact direct sur le soin des malades, notamment depuis le COVID ou le recrutement de nouveaux donneurs est toujours inférieur à la demande. Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires, sachant qu'aucun traitement ou médicament de synthèse ne peut remplacer le sang humain.

Chacun de vos dons est précieux car les globules rouges se conservent seulement 42 jours. Tous les composants dérivés du sang ont leur utilité et un délai de conservation différent. Toute personne entre 18 et 71 ans peut donner, à savoir qu'il est possible de recueillir uniquement le plasma par un don spécifique. N'oubliez pas, que pour votre confort, il est possible de prendre rendez-vous directement sur le site : «mon-rdv-dondesang.efs.santé»

Nous vous attendons nombreux à nos prochaines journées de collecte :

- Lors de l'Assemblée générale du vendredi 15 décembre 2023, Marie-Christine GIRARD annonce son remplacement par Odile GORD au poste de Présidente de l'Amicale, Madame GIRARD devient Vice-présidente.

• MAM RIRES D'ENFANTS



Après avoir suivi le calendrier de l'avent, enfants et nounous ont pu partager un moment festif et convivial. À l'occasion des

fêtes de fin d'année, le Père Noël a rendu visite à tout ce petit monde, la hotte remplie de chocolats et de cadeaux. Il nous reste quelques disponibilités pour la rentrée de Septembre 2024.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements au 07.66.55.94.33



* A Sury-le-Comtal, salle de l'Onyx : le vendredi 23 Février 2024 de 15h à 19h

* A Saint Marcellin en Forez salle Bernard Rouby : le lundi 22 Avril 2024 de 15h à 19h

• TERRE ESSENCE CIEL



Repas de fin d'année des cours de qi gong regroupés. Dans la joie et la bonne humeur. Possibilité d'inscription en cours d'année.

ou par mail à l'adresse suivante mamiresdenfants42@gmail.com. Nous vous présentons nos meilleurs voeux pour cette année 2024 ! L'équipe de la MAM Rires d'enfants : Sandrine, Corinne, Sylvie & Sandra.

43

Johan HULAIN
Plâtrerie
Peinture
42160 Bonson

Décoration intérieure
et extérieure
Neuf et rénovation

06 47 06 68 12

• LIEUES FOREZIENNES HARMONIE MUTUELLE 2023



C'est avec un très beau temps que quelques 965 coureurs ont pris le départ des 3 épreuves de cette 37 ème édition des Lieues Foréziennes, départs donnés par Monsieur le Maire de Bonson. Ils étaient 147 sur le 5 km, les vainqueurs : en féminine, Astrid ARNAUD en 20' 41" et en masculin, Samuel LEGAT en 14' 51 " du FAC.

555 inscrits pour le 10 km, première féminine et 1ière au scratch, Anne-Sophie BEGON du CA Roannais termine en 35' 57" et chez les masculins, Jonathan DUCLOS du COQ 42 qui l'emporte en 36' 02".

Pour les 5 lieues, avec 263 participants,

c'est Alison GOUTEYRON de Montbrison Triathlon 1ière féminine qui l'emporte en 1h 30' 35" et chez les hommes, Jean-Christophe PLAY de VOREY ATHLE qui termine le premier en 1h 11' 03".



Bouygues Energies & Services
Agence Loire Auvergne
Zac des Plaines
Rue des Chênes - BP 467
42164 BONSON
Tél : +33 4 13 64 03 83
www.bouygues-es.com



- **Éclairage public**

Sportif, valorisation du patrimoine, illuminations

- **Réseaux**

Électrique, fibre optique, gaz

- **Services aux collectivités**

Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE), vidéoprotection

- **Gestion de Traffic**

Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT)

Panneaux à Messageries Variables (PMV), Contrôle d'accès



A l'arrivée de ces 3 courses, ce sont environ 90 athlètes qui ont été récompensés, aux scratchs et par catégorie, récompenses remises par Mme Sandrine NOIRIE, Adjointe aux sports et M. Gregory CROIZAT.

Cette réussite, nous la devons aux athlètes mais aussi à tous les bénévoles, membres ou non des composantes du Comité d'Organisation, FJEP, SOU des Écoles, Moto-Club, FAC Andrézieux et Amicale pour le Don De Sang.

Ils étaient plus de 200 pour cette édition 2023, présents et nombreux à tous les postes, sans oublier les secouristes de la Croix Blanche et le Docteur Bertholon pour le côté médical. Dominique et Gérard aidés des Bénévoles de l'Amicale nous ont à nouveau régaleés avec les délicieux gâteaux de semoule.

La réussite, nous la devons également à tous nos sponsors : Harmonie Mutuelle, Intermarché Saint-Cyprien, Ben Run, les Ets Bassinet, le Crédit Agricole et les artisans et commerçants figurant sur la brochure 2023, ainsi qu'au Conseil Départemental, à l'UFOLEP et l'ANS. La Mairie de Bonson et ses Services Techniques contribuent également à cette réussite avec les mairies avoisinantes de Saint-Cyprien, Veauvette, Crainvilleux, L'Hôpital-le-Grand et Sury-le-Comtal et, en particulier, les Elus de Saint-Cyprien et de Veauvette qui sont venus renforcer nos équipes de signaleurs en assurant les carrefours de leurs communes respectives.

Le Comité d'Organisation remercie tous les participants, bénévoles, coureurs et sponsors et leur donne rendez-vous lundi 11 novembre 2024 pour la 38 -ème édition.



• F.N.A.C.A. DE BONSON

Créée en septembre 1958, la F.N.A.C.A, association spécifique aux seuls anciens combattants d'A.F.N. a fait le choix de démarrer son exercice au 1er septembre. Elle entre donc dans sa 66 -ème année. Quant à notre comité, créé à l'initiative de André CROZET, c'est en Janvier 1980, avec 16 adhérents à l'origine qu'il a vu le jour. Depuis il a bien grandi puisqu'aujourd'hui nous en comptons 212 dont 25 sympathisants (es) qui, outre le fait de partager nos valeurs, rajeunissent la moyenne d'âge qui est la nôtre, nous font bénéficier de leurs compétences et compensent une perte de vitalité qui devient sensible.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 14 septembre. Elle a rassemblé 74 adhérents (es). Il est à préciser que même en cas de déménagement plus ou moins lointains, beaucoup d'amis nous demeurent fidèles pour continuer à vivre avec leur comité tout en demeurant informés de son activité. Nous les en remercions très sincèrement.

Outre notre Maire, Thierry DEVILLE, Dino CINIERI, notre député, avait tenu à être parmi nous avec sa suppléante Sylvie BONNET. A noter que François ROCHEBLOINE, ex député de la LOIRE et grand ami de la F.N.A.C.A. nous a fait l'honneur de sa présence qui a été fort appréciée. Il est vrai qu'il est sympathisant de notre comité. Bien que député honoraire il continue à honorer nombre d'assemblées générales de nos comités ligériens notamment dans la vallée du Gier. Son engagement pour la défense de nos droits ne s'est jamais démenti.

C'est bien la preuve que nous méritons notre qualité d'anciens Combattants qui ne sommes pas des citoyens ordinaires car nous avons sacrifié pour répondre à l'appel de la FRANCE alors que nous étions âgés de 20 ans pour la plupart.

46
Du 6 au 9 novembre, nous étions 26 du comité à participer à une initiative F.N.A.C.A. LOIRE pour un séjour de 4 jours sur la Côte Bleue dans le très beau centre familial des Miléades à CARRY LE ROUET. C'est d'abord NIMES qui nous a accueilli avec une balade en petit train au cœur de la cité romaine avec visite des arènes, amphithéâtre le mieux conservé du monde romain qui pouvait accueillir 20.000 spectateurs.

Le 2ème jour nous avons fait la découverte d'un domaine rizicole au cœur du parc régional. Nous avons beaucoup appris de la culture du Riz, typique de la région et même fait une dégustation gourmande riz au lait. L'après-midi ce fut la découverte de la culture camarguaise, la vie quotidienne en manade avec les taureaux et les gardians, le tri du bétail.

Le 3ème jour était consacré au tour panoramique de l'étang de BERRE, plus grand étang d'eau salée d'EUROPE avec les villes et villages pittoresques tels que MARTIGUES où nous avons pu flâner, ISTRES, SAINT-CHAMAS. L'après-midi ce fut l'embarquement pour une croisière le long de la Côte Bleue inondée de soleil avec ses nombreuses calanques d'où nous avons vu MARSEILLE et la Bonne Mère. Le 4ème jour fut consacré à la visite panoramique de MARSEILLE, plus ancienne ville de FRANCE. Malheureusement la pluie s'en mêla mais comme nous avions une guide de grande qualité nous avons pu apprécier ses explications et découvrir des lieux inhabituels. Nous avons profité des moments d'accalmies pour nous évader.

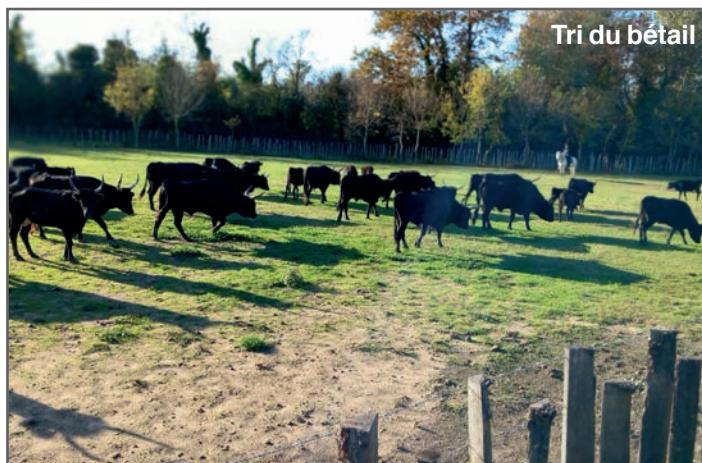
Fontaine Préfecture



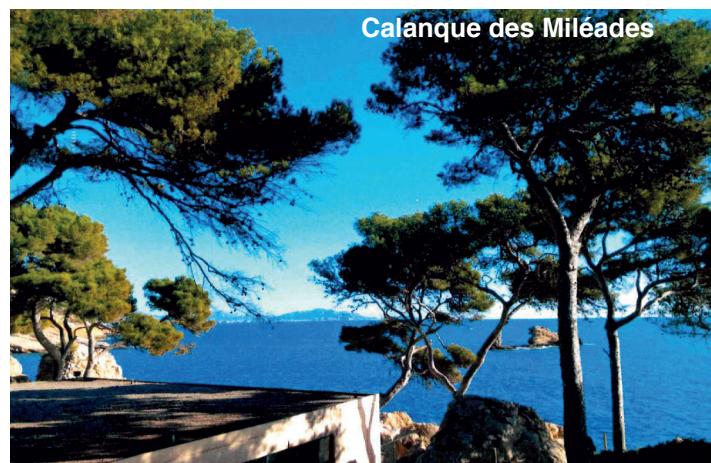
RETRouvailles MICHEL VOYAGES du 26 novembre au SCARABÉE à Riorges. Nous étions 29 à avoir eu envie de nous retrouver pour le spectacle présenté par Sandy SIMS sur les années SHEILA, icône de la chanson française avec ses 60 ans de carrière. Elle était accompagnée par le grand orchestre de Jean RIBUL classé parmi les 5 premiers de FRANCE avec ses 18 artistes toulousains.

Il nous a été présenté une version du bal à la fois novatrice et étonnante, associant tous les styles musicaux qui ont marqué notre histoire. Thierry MICHEL, en personne, fidèle à son habitude, avait tenu à nous saluer à notre arrivée dans le car conduit par Claude, notre conducteur habituel, lequel était accompagné cette année de Fabienne, responsable de l'agence de SAINT ETIENNE. Outre un spectacle enlevé, sans temps mort, nous avons pu chanter, fredonner, danser, mouiller la chemise. Pour la partie gustative après les viennoiseries servies à notre arrivée nous avons eu droit à un repas de qualité concocté par le traiteur habituel Mille et Une saveurs de MACON. Nous n'avons donc pas manqué d'y faire honneur car si nous avons quelque peu perdu en dynamisme, l'appétit demeure pour beaucoup.

Tri du bétail



Calanque des Miléades



• F.J.E.P. BOURSE EXPO MULTI-COLLECTIONS



• F.J.E.P. GYM BONSON

L'année 2023 s'est terminée dans la joie et la bonne humeur, avec notre coach, NATHALIE, toujours souriante, très efficace et dynamique.

Nos deux cours hebdomadaires, les mardis et Jeudis de 19h à 20h, nous permettent de nous tenir en forme avec du cardio, du renforcement musculaire, du body zen, sans oublier le Jeudi soir, notre moment de relaxation apprécié de nous tous.

Après la trêve de Noël, nous nous retrouverons le mardi 9 janvier pour commencer l'année 2024 avec de bonnes résolutions.

MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE 2024 !



• OMBRES ET LUMIÈRES



La première exposition de l'atelier « Ombres et Lumières » s'est déroulé le 10 décembre 2023 dans la salle Marcel POUILLON. Cette première édition a connu un vif succès puisque 455 visiteurs sont venus découvrir les tableaux. A l'entrée de la salle, les visiteurs ont pu apprécier les toiles appelés Tableaux à thème, en effet chaque année, l'association choisit un thème et chaque peintre laisse libre cours à son imagination. Les 2 thèmes exposés étaient « Les Animaux et la Musique ». Huit peintres se sont partagés l'espace de la salle et ont exposé un total de 122 tableaux.

Merci à la municipalité, secrétaires et agents des services techniques pour l'aide apportée à cette manifestation.

Nous remercions également M. Thierry DEVILLE notre maire, adjoints et adjointes élus, Mme Sylvie BONNET députée et M. Pierre Jean ROCHELINE sénateur pour leur présence à ce salon.

Rendez-vous en fin d'année avec un nouveau thème et de nouvelles œuvres.

• LE SOU DES ÉCOLES DE BONSON

Dimanche 15 octobre s'est déroulé notre traditionnel Loto. Dans une salle remplie, plus de 2000€ de lots ont été gagnés. Les lots originaux ont fait le bonheur des gagnants, des plus petits aux plus grands. Ce fut une belle manifestation qui nous a permis de débuter de belle manière notre année. Comme chaque année, nous avons participé le samedi 11 novembre aux Lieues Foréziennes à la signalisation et au ravitaillement. Nous sommes heureux chaque année de pouvoir participer à cette manifestation et de pouvoir soutenir les autres associations de la commune.

Comme chaque année, nous avons offert un spectacle de Noël aux élèves de l'école Jules Verne. Celui-ci a eu lieu le dimanche 3 décembre et le spectacle était « Le Père Noël mène l'enquête » de la troupe « Compagnie après le déluge ». Les enfants étaient ravis par ce spectacle et ont participé de toutes leurs voix et de leur énergie débordante. A la fin du spectacle, la photo du Père Noël avec les enfants et les familles a eu beaucoup de succès. Les enfants sont ensuite repartis avec leur petite surprise composée de friandises. C'est toujours un plaisir pour nous d'organiser de jolies manifestations et de voir le sourire sur le visage des enfants !! Nous avons également distribué des clémentines et papillotes aux enfants fréquentant le périscolaire du soir.

48 Pour notre vente de chocolats de fin d'année, nous avions cette année changé de partenaire en sollicitant les chocolats Gaucher. Cette vente a eu moins de succès que les années précédentes mais elle reste tout de même un apport financier important pour nous.



Toutes les personnes ayant participé à cette vente ont pu se régaler en dégustant leurs chocolats au cours des fêtes de fin d'année. L'année 2024 commencera avec notre tombola ! Elle avait du succès en 2022, elle en a connu un encore plus en 2023 avec l'importante participation des commerçants de la commune pour les lots et le grand investissement des enfants pour les ventes de tickets. Ils seront vendus par les élèves (1€ le ticket) et de très nombreux lots seront à gagner encore cette année.

Le tirage au sort aura lieu lors de notre Carna'Sou, le samedi 30 mars. A cette occasion, nous espérons pouvoir proposer aux enfants un défilé déguisé depuis l'école jusqu'à l'espace Barbara avant la mise à feu de monsieur Carnaval. Une soirée animée par un DJ aura lieu ensuite.

Les bénévoles du Sou des Ecoles vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024 !



• AGIR EN FOREZ



Merci aux participants et félicitations aux gagnants du concours de Coinche organisé par l'association Agir en Forez (tout le monde a été primé) Notre prochain événement le **loto** aura lieu le **4 février**, à l'Espace Barbara.



• FCPE BONSON

Le mardi 7 novembre, s'est tenu le premier conseil d'école de l'année scolaire en présence du corps enseignant et de la mairie durant lequel les questions envoyées par les parents d'élèves ont été relayées et défendues par les représentants de la FCPE. Vous trouverez prochainement le compte rendu sur le Portail Familles municipal. L'association des parents d'élèves a continué ses discussions avec la mairie concernant les inscriptions au périscolaire et centre de loisirs sur le Portail Familles. Et nos efforts, nos échanges ont payé ; voici des bonnes nouvelles pour les familles :

- Le périscolaire est prolongé jusqu'à 18h30 pour l'année scolaire entière.
- Il y a désormais 18 places supplémentaires au périscolaire en primaire depuis le lundi 8 janvier 2024.
- A partir du mercredi 31 janvier 2024 et des vacances de février, 100% des places du centre de loisirs sont prioritaires pour les bonsonnais. Soit 13 places les mercredis et les petites vacances ainsi que 22 places en moyenne pour les vacances d'été.

Un grand merci à la Mairie !

Après les énormes difficultés de connexion et de bug informatique courant 2023, il semble que les 2 derniers jours d'inscription sur le Portail Familles les samedis 21 octobre et 23 décembre se soient mieux déroulés.

Les parents d'élèves restent attentifs et poursuivront les échanges avec la Mairie au sujet des modalités d'inscriptions sur le portail des familles.

Les représentants des parents d'élèves soutiennent les projets pédagogiques initiés par les enseignants et prévoient l'organisation d'une conférence ouverte à tous autour du thème de la parentalité et des écrans en mai 2024.

Pour aider au financement de ce projet, l'opération pizza (tacos et autres) est renouvelée en ce début d'année 2024 en partenariat avec la pizzeria ByCharlex à Bonson !!!

Vous pouvez continuer à nous contacter :

- aux abords de l'école
- sur la Page Facebook ou en message privé sur Messenger : FCPE Bonson
- par mail : assofcpebonson@gmail.com
- par courrier : notre boîte aux lettres est à gauche de l'entrée du périscolaire

A bientôt,

Vos représentants des parents d'élèves de l'école de Bonson vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

Cordialement,

Le bureau FCPE

L'OPERATION PIZZAS DES PARENTS D'ELEVES FCPE REVIENT !

Commandez vos pizzas, tacos, desserts ...

jusqu'au 2/02/24

Téléphonez et récupérez vos commandes pré-payées à la pizzeria

du 6/02 au 9/04

Pizzeria BY CHARLEX, Place François Mitterrand, 42160 BONSON. Tél : 06-22-71-00-07
Page Facebook : By.charlex.2017

FCPE Bonson, assofcpebonson@gmail.com
Page Facebook : FCPE BONSON





L'OPÉRATION PIZZA DES PARENTS D'ÉLÈVES

Chers parents,

L'association des parents d'élèves de Bonson (FCPE), en partenariat avec la pizzeria « By CHARLEX » reconduit cette année une **opération vente de pizzas (tacos et autres)**. Les bénéfices de cette opération serviront à **financer une conférence** dont le thème (autour de l'éducation de nos enfants) vous sera communiquée prochainement. Cette conférence qui aura lieu **en mai 2024 sera gratuite et ouverte à tous**. N'hésitez pas à commander pour vous, votre famille, vos amis ! 😊



1. CHOISISSEZ LE NOMBRE DE BONS QUE VOUS SOUHAITEZ COMMANDER

Bons d'achat de 10€ valables sur toute la carte de la pizzeria (pizzas, tacos, desserts...)



2. REMPLISSEZ LE BON DE COMMANDE CI-DESSOUS

Complétez le bon de pré-commande et préparez le règlement par chèque à l'ordre de la fcpe ou espèces



3. RETOUR DES BONS DE COMMANDE ET RÉGLEMENT À LA FCPE

Retournez le bon de pré-commande et le règlement à l'ordre de la fcpe en le mettant dans le carnet de liaison de votre enfant

AVANT LE 02/02/2024



5. REGALEZ-VOUS !

Appelez la pizzeria By Charlex entre le **9/02 et le 9/04** pour commander vos pizzas ou autres puis passez les récupérer en réglant avec le bon de pré-commande



4. RÉCEPTION DES BONS DE COMMANDE

Nous enregistrons vos pré-commandes avec la pizzeria, il ne vous restera plus qu'à choisir quand utiliser vos bons d'achat

Pizzeria BY CHARLEX, Place François Mitterrand, 42160 BONSON.
Tél : 06-22-71-00-07 Page Facebook : By.charlex.2017

FCPE Bonson, assofcpebonson@gmail.com , Page Facebook : FCPE BONSON

OPÉRATION PIZZA DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES FCPE

Nom prénom de l'élève :
Nom prénom du parent :
Téléphone portable :

Classe :
Professeur:

BONS D'ACHAT	Valeur de 10€	Total
Valables sur toute la carte de la pizzeria (pizzas, tacos, desserts ...)	10€ €
Quantité Règlement : en chèque à l'ordre de la "FCPE Bonson" <input type="checkbox"/>	10€ x = €	en espèces <input type="checkbox"/>

49

• TEMPS LIBRE



Les 2 et 3 décembre 2023 à 5h du matin, le car avec 57 personnes à son bord prenait la route pour l'Alsace et ses marchés de Noël...Freiburg en Allemagne, Eguisheim puis Munster pour le samedi.

Le soir nous attendait une bonne choucroute à la maison de Kleebach où nous avons passé la nuit. Réveil frisquet avec un thermomètre affichant moins 10 degrés...

Mais le froid est vite oublié avec un arrêt à Kaysersberg, Riquewihr et Ribeauvillé où règne la magie de Noël avec ses odeurs de sucre, d'épices et de vin chaud et où l'on en prend plein les yeux ; retour à 23h30 à Bonson... À refaire !!!

L'assemblée générale de « Temps Libre » a eu lieu le 22 novembre..128 adhérents y ont assisté...les membres du bureau sont bien sur ravis de cet

enthousiasme que génère l'association. La soirée s'est terminée par la dégustation d'un gâteau qui fêtait les 15 ans de l'association...

Pour tout renseignement sur « Temps Libre » :

tel. : 06 84 19 79 06

ou tempslibre42@hotmail.fr

« Temps Libre »

50



TF URBAN
MOBILIER URBAIN

TF FACTORY
TÔLERIE FINE

DONNER VIE À VOS DÉFIS

tolerie-forezienne.com

10 rue de l'industrie, 42160 Bonson | 04 77 55 17 10

GM PLOMBERIE

CHAUFFAGISTE SPÉCIALISTE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

VOUS PROPOSE SES SOLUTIONS POUR UN MODE DE CHAUFFAGE PLUS RESPONSABLE ET PLUS ÉCONOMIQUE

BOIS **BUCHES** **GRANULES** **PLAQUETTES**

SOLAIRE

POMPE À CHALEUR

Contact : gmpломberie@laposte.net

06 - 52 - 69 - 06 - 68

• SECOURS POPULAIRE



FÉDÉRATION DE LA LOIRE

16ème Marche annuelle à CHAMBLES du SECOURS POPULAIRE de la LOIRE

DIMANCHE 7 AVRIL 2024

- 4 parcours, relais et repas à l'arrivée compris dans l'inscription
- Inscription sur place de 8h00 à 10h30 selon les parcours

Renseignements au 04 77 32 13 30
sur contact@spf42.org

PAROLES D'ÉLUS

Droit de parole à l'opposition

Une « ARLESIENNE » à BONSON...

De nombreux Bonsonnais souhaitent que soit remis à jour le « disque dur » de la friche commerciale de l'ancien Lidl. Ce bâtiment a été acheté par la municipalité à LIDL en 2018 pour la somme de 1,3 millions € pour en faire une halle marchande ALIMENTAIRE. Constatons qu'en 2023 ce vieux bâtiment est toujours en place ! Le permis de construire de cette « Halle » a été accordé à Atrium en 2018 et prolongé en 2021. Au printemps 2022, la démolition de ce bâtiment nous était annoncée pour le courant de l'été ! Au Conseil Municipal du 12 octobre 2022, relevant qu'aucune démolition n'était observable, nous adressions une question à la majorité. Il nous a été répondu entre autres que le projet avançait bien, qu'Atrium nous avait intégré dans un projet

d'envergure nationale, que la halle de Bonson serait la première structure à être mise en place, que la commercialisation des cellules était en cours et que l'entreprise de démolition avait été notifiée. En mars 2023 on nous informe que « plusieurs investisseurs sérieux et intéressés sont en contact ». Au Conseil municipal du 6 juillet 2023 il nous est dit qu'à celui du 14 Septembre on nous demandera d'autoriser la cession des parcelles concernées (2 312m²) afin de réaliser la future halle « COMMERCIALE ». Cela n'a pas été fait d'où une nouvelle question en octobre. Réponse : « la patience est de mise... » A ce jour ce projet, initié en 2018 est toujours au point mort, « Atrium » étant pointé comme à l'origine de cette perte de temps.

2024 ouvre sur cette friche, la perspective de

nouveaux projets et l'un d'entre eux se doit de répondre à vos attentes. Constatons qu'en date du 17/03/2020 vous avez installé la majorité « aux manettes » et depuis, celle-ci vous a sollicité seulement une seule fois : le Logo ! Le devenir de la friche Lidl est autrement plus impliquant que la « vague » d'un logo et sur ce sujet vous ne serez à priori pas sollicités. Exprimez-vous, interrogez la Mairie, posez vos questions, saisissez-vous d'un temps de parole qui à Bonson ne vous sera pas offert !

En attendant les élus de « Bonson à l'écoute, Bonson en action » vous souhaitez une excellente année 2024. Bonsonenforez2020@outlook.fr

51

Droit de parole à la majorité



L'année 2023 a été riche en rencontres, échanges et évènements conviviaux entre bonsonnais : Un nombre record d'évènements associatifs, la saison culturelle, la cérémonie des naissances, anniversaires de mariage et nouveaux arrivants, la fête de la musique, la soirée familles du centre de loisirs, le forum des associations, les sorties et voyages de nos seniors, les cérémonies commémoratives, les bourses, la semaine bleue, les animations de la médiathèque, toutes les festivités de fin d'année, etc. ! Merci pour tous ces moments partagés et ceux à venir ! À très bientôt

L'équipe Partageons l'avenir à Bonson vous souhaite une belle année 2024 : que santé, amour, joie et réussite soient au rendez-vous pour cette année qui commence.

Hôtel de ville

Mairie de Bonson B.P. 437
1 place Charles de Gaulle
42160 Bonson

Site internet : www.mairie-bonson.fr



Suivez-nous sur Facebook !

<https://www.facebook.com/MairieDeBonson/>

- **Standard** : 04 77 55 14 16
- **État Civil** : 04 77 55 14 16
- **Urbanisme** : 04 77 55 55 68
- **Services Techniques** : 04 77 55 55 69
- **Action Sociale (CCAS)** : 04 77 55 55 62
- **Médiathèque** : 04 77 55 87 74
- **Police Municipale** : 04 77 55 55 61

- **Pôle Enfance Jeunesse** : 04 77 55 55 42
04 77 55 55 65
- **Restaurant municipal - Accueil périscolaire - Centre de loisirs - Club Ados** :
secretariat.saej@mairie-bonson.fr
- **Portail Famille** : <https://bonson.portail-familles.app/>
- **L'Île aux Coissoux** : 04 77 73 56 68
- **Groupe scolaire Jules VERNE** : 04 77 55 02 89
- **Vie Associative** : 04 77 55 14 16 / 06 15 96 18 16

Accueil et permanences :

- **État civil** : horaires d'ouverture de la Mairie
- **Pôle Enfance Jeunesse** :

Vos référents Sandrine DERRIEN / Audrey BRANSIET - Lundi de 13h30 à 17h - Du mardi au jeudi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Vendredi de 08h30 à 12h.

- **CCAS** : Permanences du Travailleur Social C.C.A.S. sur RDV : Lundi, mardi, jeudi
- **Service urbanisme** : uniquement sur RDV au 04 77 55 55 68 - Stéphanie VIAL Tous les jours sauf le lundi matin et le mardi après-midi.

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Auto Contrôle Forézien
Tous véhicules
4x4 - Collection et Camping-car
42160 BONSON
04 77 55 09 55

- 15 Samu
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Urgences Européennes
- 115 Urgences Sociales
- 116000 Enfants disparus
- 119 Enfance maltraitée
- 04 72 11 69 11 : Centre antipoison de Lyon